

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 10, 2026

The Standing Senate Committee on National Finance met with videoconference this day at 9:02 a.m. [ET] to examine the subject matter of all of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025; and to examine Bill C-4, An Act respecting certain affordability measures for Canadians and another measure.

Senator Claude Carignan (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: I wish to welcome all senators as well as the viewers across the country who are watching us on sencanada.ca. My name is Claude Carignan, a senator from Quebec and chair of the Standing Senate Committee on National Finance.

Now, I would like to ask my colleagues to introduce themselves.

Senator Forest: Good morning everyone. I am Éric Forest from the Gulf senatorial division, in Quebec.

[*English*]

Senator Papatello: Good morning. Sandra Papatello, from Windsor, Ontario.

[*Translation*]

Senator Galvez: I am Rosa Galvez, an independent senator from Quebec.

Senator Gignac: Good morning. Clément Gignac from Quebec.

[*English*]

Senator Cuzner: Good morning. Rodger Cuzner from Nova Scotia.

Senator Ross: Good morning. Krista Ross, New Brunswick.

Senator MacAdam: Jane MacAdam, Prince Edward Island.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Hébert: Good morning. I am Martine Hébert from the Victoria senatorial division, in Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 10 février 2026

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 02 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025; et pour étudier le projet de loi C-4, Loi concernant certaines mesures d'abordabilité pour les Canadiens et une autre mesure.

Le sénateur Claude Carignan (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue à tous les sénateurs et sénatrices ainsi qu'aux Canadiens qui nous suivent sur sencanada.ca. Mon nom est Claude Carignan, je suis un sénateur du Québec et je suis président du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter.

Le sénateur Forest : Bonjour à toutes et à tous. Éric Forest, de la division du Golfe, au Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Papatello : Bonjour. Je suis Sandra Papatello, de Windsor, en Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Galvez : Rosa Galvez, sénatrice indépendante du Québec.

Le sénateur Gignac : Bonjour. Clément Gignac, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Cuzner : Bonjour. Rodger Cuzner, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Ross : Bonjour. Krista Ross, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice MacAdam : Jane MacAdam, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

La sénatrice Hébert : Bonjour. Martine Hébert, de la division de Victoria, au Québec.

The Chair: For our first panel today, we are continuing our study of the subject matter of all of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025

For our second panel, we are beginning our study of Bill C-4, An Act respecting certain affordability measures for Canadians and another measure.

For our first panel, we are pleased to welcome, by video conference, from Réseau BIBLIO du Québec, Ms. Julie Blais, President; from the Canadian Urban Libraries Council, Ms. Mary Chevreau, Executive Director; and from the First Nations Finance Authority, Mr. Ernie Daniels, President and Chief Executive Officer, and Ms. Jody Anderson, Vice-President, Partnerships and Strategy Affairs. Welcome and thank you for accepting our invitation to appear today.

We will start with opening remarks from Ms. Blais.

You have the floor, Ms. Blais.

Julie Blais, President, Réseau BIBLIO du Québec: Thank you.

My name is Julie Blais, President of Réseau BIBLIO du Québec.

Réseau BIBLIO du Québec represents regional library networks from across Quebec. We have a history of providing extensive specialized services for libraries in rural areas. We represent more than 750 public libraries in small and medium-sized communities.

A central component of our services is interlibrary loans. This service is at risk with Bill C-15, which you are studying today. This is a favourite service for users. Interlibrary loans, postal service and reduced rates allow books to circulate between small and large centres. This is not an incidental mechanism: It is essential to equal services throughout Quebec.

Annually, approximately 185,000 loans are shipped through Canada Post. To give you a bit of a mental image, the interlibrary loan service allows books to do something incredible, travel between libraries and into the hands of users. The service is available across Quebec, from Blanc-Sablon and Petit-Cap to Val-Paradis and the most remote areas. Without special rates, none of this would be possible.

Bill C-15 proposes to repeal the law that enshrines the rules on postal rates, including reduced rates.

Le président : Avec notre premier groupe de témoins, nous continuons aujourd'hui notre étude sur le projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Avec notre deuxième groupe, nous commencerons notre étude sur le projet de loi C-4, Loi concernant certaines mesures d'abordabilité pour les Canadiens et une autre mesure.

Pour notre premier groupe, nous avons le plaisir d'accueillir, par vidéoconférence, du Réseau BIBLIO du Québec, Mme Julie Blais, présidente; du Conseil des bibliothèques urbaines du Canada, Mme Mary Chevreau, directrice générale; de l'Administration financière des Premières Nations, M. Ernie Daniels, président-directeur général, et Mme Jody Anderson, vice-présidente, Partenariats, stratégies et affaires publiques. Bienvenue et merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation.

Nous allons commencer par les déclarations introductives de Mme Blais.

Madame Blais, vous avez maintenant la parole.

Julie Blais, présidente, Réseau BIBLIO du Québec : Merci.

Je me présente : je suis Julie Blais, présidente du Réseau BIBLIO du Québec.

Le Réseau BIBLIO du Québec regroupe des réseaux de bibliothèques régionaux des quatre coins du Québec. Nous sommes un centre d'expertise profonde et historique pour les bibliothèques en milieu rural. On représente plus de 750 bibliothèques publiques dans de petites et moyennes communautés.

Un élément central de nos services est le prêt entre bibliothèques. Il est à risque avec le projet de loi C-15 que vous étudiez aujourd'hui. Pour nos usagers, il s'agit de leur service préféré. Le prêt entre bibliothèques, le service postal et les tarifications réduites permettent de faire voyager les livres entre les petits et les grands centres. Ce n'est pas un mécanisme qui est accessoire : il est la condition même de l'égalité des services partout au Québec.

Annuellement, c'est environ 185 000 prêts qui transitent par Postes Canada. Pour vous faire une petite image, le service de prêt entre bibliothèques permet de faire faire aux livres le plus beau des voyages entre les bibliothèques et les mains des usagers. On peut parler de Blanc-Sablon, Petit-Cap et Val-Paradis. C'est partout au Québec, jusque dans ses extrémités. Sans tarification préférentielle, rien de tout cela ne serait possible.

Le projet de loi C-15 propose d'abroger la loi qui enchâsse les règles sur les tarifs postaux, dont la tarification réduite.

We have a very specific concern, which is that reduced rates cannot depend simply on legislative intent; they must be protected by law. The service is at stake in rural areas and small communities. Municipalities are financially stretched. Regional BIBLIO networks have very little flexibility. It's impossible for us to cover the additional \$2.5 million if the special rates are changed. The minister has stated verbally that this will not be affected. We have taken note of this statement and have no reason to doubt his good faith. However, today's intention causes us concern. We want it to be locked in for the future.

Rural libraries would certainly become vulnerable to future revisions. That is why we are asking for legislative protection. Even though this amount is marginal for Canada Post, for us, \$2.5 million is a huge amount. The impacts are likely to be significant.

Today, we respectfully appear before the Senate with a simple message. We recognize the objectives of Bill C-15 and the importance of Canada Post's viability. However, for us, equitable access to culture in rural areas is very important. Without these special rates, the interlibrary loan service and the survival of some small rural libraries are at risk. We call on senators to carefully consider the long-term effects that repealing the law could have. We are explicitly asking for a safeguard in the law or, at the very least, an equivalent mechanism that could maintain the special rates on which rural public libraries depend.

Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Ms. Chevreau is next.

Ms. Chevreau, you have the floor.

[English]

Mary Chevreau, Executive Director, Canadian Urban Libraries Council: Thank you for inviting me today. My name is Mary Chevreau, and I am the Executive Director of the Canadian Urban Libraries Council, or CULC. Despite my beautiful last name, I am an anglophone, and I appreciate being a witness here today.

CULC represents almost 60 of the largest public library systems in Canada, along with Library and Archives Canada and the Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Our members serve more than 8 million active users who annually

Notre préoccupation est très précise : la tarification réduite ne peut dépendre d'une simple intention législative : elle doit bénéficier d'une protection législative. On parle de milieux ruraux, de petites communautés. Les municipalités n'ont pas de moyens financiers. Les réseaux BIBLIO régionaux ont très peu de marge de manœuvre. Pour nous, il est impossible de prendre en charge le montant de 2,5 millions de dollars additionnel advenant une modification à la tarification préférentielle. Le ministre a mentionné de vive voix que ce ne serait pas touché. Nous prenons acte de cette affirmation. Nous n'avons aucune raison de mettre en doute sa bonne foi. Toutefois, l'intention d'aujourd'hui nous cause des inquiétudes. Nous voulons une garantie pour demain.

Les bibliothèques en milieu rural deviendraient assurément vulnérables à des révisions futures. C'est pourquoi nous demandons la protection législative. Même s'il s'agit d'un montant qui demeure marginal pour Postes Canada, pour nous, le montant de 2,5 millions de dollars est énorme. Les impacts pourraient être très lourds.

Aujourd'hui, nous interpellons le Sénat de manière simple et respectueuse. Nous reconnaissons les objectifs du projet de loi C-15 et l'importance de la viabilité de Postes Canada. Cependant, pour nous, l'accès équitable à la culture en milieu rural est très important. Sans cette tarification spéciale, non seulement le service de prêt entre bibliothèques est à risque, mais également la survie de certaines petites bibliothèques en milieu rural. Nous demandons aux sénateurs d'examiner attentivement les effets à long terme que pourrait avoir l'abrogation de la loi. Nous demandons explicitement une sauvegarde dans la loi, ou à tout le moins un mécanisme équivalent qui pourrait permettre de garder en vie les tarifs préférentiels dont dépendent les bibliothèques publiques en milieu rural.

Merci.

Le président : Merci beaucoup.

La prochaine déclaration sera celle de Mme Chevreau.

Madame Chevreau, vous avez la parole.

[Traduction]

Mary Chevreau, directrice générale, Conseil des bibliothèques urbaines du Canada : Je vous remercie de m'avoir invitée aujourd'hui. Je m'appelle Mary Chevreau et je suis directrice générale du Conseil des bibliothèques urbaines du Canada, le CBUC. Malgré mon beau nom de famille, je suis anglophone, et je suis heureuse d'être ici aujourd'hui comme témoin.

Le Conseil des bibliothèques urbaines du Canada représente près de 60 des plus grands réseaux de bibliothèques publiques au Canada, ainsi que Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Nos membres

visit almost 800 locations and utilize virtual services. More than 77% of all Canadians are served by a CULC library.

Furthermore, and probably more relevant to this presentation, CULC oversees access to Canada Post's Library Shipping Tool by verifying and authenticating all libraries that wish to use and access Canada Post's library materials rates. We have had a very close working relationship with Canada Post to deliver this service for many years.

However, we are concerned that the amendments to the Canada Post Corporation Act in Bill C-15, specifically those targeting subparagraph 19(1)(g.1), which would be repealed, could significantly impact Canada's libraries, interlibrary loans and materials for people who are blind or have sight loss.

The interlibrary loan is an essential component of how libraries in Canada operate. The program allows students, researchers and the public to access materials, regardless of their location or their local library size. Libraries rely upon the Canada Post Corporation Act's protections, including reduced rates and agreements under section 21.1, to offer this service affordably and at scale.

If Bill C-15 proceeds as drafted, Canada Post would be able to increase rates without the oversight from Parliament or the Government of Canada. The repeal of section 21.2 removes an important mechanism for transparency and ministerial accountability, further concentrating authority over library postage rates entirely with Canada Post's board. Parliament's ability to provide appropriate oversight would be significantly diminished.

These changes could place substantial new pressures on already-stretched library budgets, inevitably leading to fewer interlibrary loans, reduced sharing of materials, and diminished access to information and research resources across the country. This could also certainly impact rural libraries, in particular, some of which really operate fully through an interlibrary loan program.

We are also deeply concerned about the proposed removal of subparagraph 19(1)(g)(i), which guarantees postage-free mailing of materials for use by people who are blind. This program is widely used across the public, academic and educational library sectors, as well as by national and community organizations. Eliminating the legislative guarantee would threaten access to accessible formats, such as Braille and audio, and undermine

servent plus de 8 millions d'utilisateurs actifs qui visitent chaque année près de 800 lieux et utilisent des services virtuels. Plus de 77 % de tous les Canadiens ont accès à une bibliothèque membre du CBUC.

De plus, et c'est probablement le plus pertinent dans cet exposé, notre conseil administre l'accès à l'Outil d'expédition aux bibliothèques de Postes Canada, de sorte qu'il vérifie et authentifie toutes les bibliothèques qui souhaitent profiter des tarifs de Postes Canada pour les documents de bibliothèques. Nous entretenons une relation de travail très étroite avec Postes Canada dans la prestation de ce service depuis de nombreuses années.

Cependant, nous craignons que les modifications proposées par le projet de loi C-15 à la Loi sur la Société canadienne des postes, particulièrement celles qui ciblent l'alinéa 19(1)g.1), qui serait abrogé, aient de graves conséquences sur les bibliothèques du Canada, les prêts entre bibliothèques et les documents pour les personnes aveugles ou ayant une déficience visuelle.

Le prêt interbibliothèques est un élément essentiel du fonctionnement des bibliothèques au Canada. Ce programme permet aux étudiants, aux chercheurs et au public d'accéder à des documents, peu importe leur emplacement ou la taille de leur bibliothèque locale. Les bibliothèques comptent sur les protections prévues à la Loi sur la Société canadienne des postes, notamment sur les tarifs réduits et les accords conclus en vertu de l'article 21.1, pour offrir ce service à un prix abordable, à grande échelle.

Si le projet de loi C-15 est adopté dans sa forme actuelle, Postes Canada serait en mesure d'augmenter ses tarifs sans la surveillance du Parlement ou du gouvernement du Canada. L'abrogation de l'article 21.2 élimine un mécanisme important de transparence et de responsabilité ministérielle en concentrant davantage le pouvoir sur les tarifs postaux des bibliothèques entièrement entre les mains du conseil d'administration de Postes Canada. L'aptitude du Parlement d'exercer une surveillance appropriée s'en trouverait considérablement réduite.

Ces changements pourraient venir compromettre considérablement les budgets déjà serrés des bibliothèques, ce qui aurait inévitablement pour conséquence de limiter les prêts interbibliothèques, l'échange de documents et l'accès à l'information et aux ressources de recherche partout au pays. Cela risquerait fort de toucher les bibliothèques rurales, en particulier, dont certaines dépendent d'un programme de prêts interbibliothèques pour fonctionner pleinement.

La suppression proposée du sous-alinéa 19(1)g)(i), qui garantit l'envoi postal sans frais de documents à l'usage des personnes aveugles, nous inquiète aussi beaucoup. Ce programme est largement utilisé dans les bibliothèques publiques, universitaires et scolaires, ainsi que par divers organismes nationaux et communautaires. L'élimination de la garantie législative menacerait l'accès aux formats accessibles, comme le braille et

libraries' ability to serve readers who rely on such materials. It would also contravene Canada's international obligations under the Universal Postal Convention. The proposed changes would effectively eliminate the Materials for the Use of the Blind Regulations without consultation through the standard gazetting process.

Even with our close working relationship, neither CULC nor other library organizations in Canada were consulted prior to the introduction of these amendments, nor have we had meaningful engagement since. Given the scale of the impacts on library services and the communities we serve, this lack of consultation is deeply concerning.

While statements from Canada Post and the federal government expressing a commitment to continue reduced rates for library materials and free postage for the visually impaired are welcomed, these assurances do not replace the certainty provided by legislation and parliamentary oversight over the reduced rate for library materials, as currently provided for in the Canada Post Corporation Act.

Therefore, we respectfully call on the committee to urge the government to remove from Bill C-15 those clauses that impact libraries and to remove those sections that repeal the free post program for people who are blind and those with sight loss.

Thank you for your time.

The Chair: Thank you. Our next witness is Mr. Daniels.

Ernie Daniels, President and Chief Executive Officer, First Nations Finance Authority: Good morning, chair and honourable senators. Thank you for the invitation. My name is Ernie Daniels, and I am President and CEO of the First Nations Finance Authority and a member of Salt River First Nation in the Northwest Territories.

The First Nations Finance Authority, or FNFA, is one of four institutions established under the First Nations Fiscal Management Act. Together, we form an opt-in First-Nations-led framework that supports strong governance, fiscal responsibility and access to affordable capital. This regime has been touted as Canada's most successful sectoral governance initiative in its history.

FNFA is First-Nations-owned and -governed. Our board is made up of active Chiefs and Councillors from our member nations. We are self-sufficient and do not require core operational dollars from Canada; we raise all of our financing

l'audio, et minerait la capacité des bibliothèques de servir les lecteurs qui comptent sur ces documents. Cela contreviendrait également aux obligations internationales du Canada en vertu de la Convention postale universelle. Les modifications proposées auraient pour effet d'éliminer le Règlement sur la documentation à l'usage des aveugles sans consultation dans le cadre du processus normal de publication dans la *Gazette du Canada*.

En dépit de notre étroite relation de travail, ni le Conseil des bibliothèques urbaines du Canada ni les autres bibliothèques du Canada n'ont été consultés avant le dépôt de ces modifications, et nous n'avons pas véritablement été consultés depuis non plus. Compte tenu de l'ampleur des répercussions de cette mesure sur les services de bibliothèque et les collectivités que nous servons, cette absence de consultation est très préoccupante.

Bien que les déclarations de Postes Canada et du gouvernement fédéral, qui se sont engagés à maintenir des tarifs réduits pour les documents de bibliothèque et l'affranchissement gratuit pour les personnes souffrant d'une déficience visuelle soient les bienvenues, ces assurances ne remplacent pas la certitude qu'apporte une loi et la surveillance parlementaire pour les tarifs réduits applicables aux documents de bibliothèque, comme le prévoit actuellement la Loi sur la Société canadienne des postes.

Par conséquent, nous demandons respectueusement au comité d'exhorter le gouvernement à retirer du projet de loi C-15 les articles qui touchent les bibliothèques et les articles qui abrogent le programme de gratuité postale pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Je vous remercie de votre attention.

Le président : Merci. Notre prochain témoin est M. Daniels.

Ernie Daniels, président-directeur général, Administration financière des Premières Nations : Bonjour, monsieur le président et honorables sénateurs. Je vous remercie de votre invitation. Je m'appelle Ernie Daniels, je suis président-directeur général de l'Administration financière des Premières Nations et membre de la Première Nation de Salt River, dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'Administration financière des Premières Nations, ou AFPN, est l'une des quatre institutions créées en vertu de la Loi sur la gestion financière des premières nations. Ensemble, nous offrons un cadre volontaire dirigé par les Premières Nations favorisant une gouvernance solide, la responsabilité financière et l'accès à des capitaux abordables. Ce régime est considéré comme l'initiative de gouvernance sectorielle la plus réussie de l'histoire du Canada.

L'AFPN appartient aux Premières Nations et est gouvernée par elles. Notre conseil d'administration est composé de chefs et de conseillers élus de nos nations membres. Nous sommes autosuffisants et n'avons pas besoin de fonds de fonctionnement

monies in the capital market, and we lend them to participating First Nations to finance infrastructure and economic development projects that are aligned with community priorities. We have a proven track record, and our bonds are sought after by many institutional investors.

In 2014, we issued our first \$90-million bond with an A credit rating, which was very historic at the time. Today, FNFA has delivered over \$4 billion in financing to First Nations projects and governments, and holds an AA rating from three separate credit-rating agencies. We have done this with zero defaults, generating over 40,000 jobs, and we have contributed an estimated \$8 billion in economic impact.

We are here today as part of the pre-study of Bill C-15. We believe it is important to appear because Budget 2025 signalled a shift toward using financing tools, not just annual program spending, to address long-standing infrastructure and economic gaps in First Nations communities. We know that the Government of Canada is faced with a problem related to infrastructure on-reserve, and we, the FMA institutions, come with concrete solutions and practical tools to give wins to all parties involved.

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples heard from Manny Jules, Chief Commissioner at the First Nations Tax Commission, that strengthening First Nations' tax authority is central to self-determination and economic growth. Bill C-15 advances those objectives by expanding and clarifying First Nations' tax powers, and FNFA works to ensure those fiscal tools can support affordable financing, infrastructure delivery and long-term economic participation.

Budget 2025 also announced the government's intention to amend the First Nations Fiscal Management Act to enable FNFA to lend to Indigenous special-purpose vehicles, or SPVs. This is welcome and overdue. Across Canada, First Nations are participating in major economic and resource projects through special-purpose vehicles, often alongside federal or provincial loan guarantees. Today, FNFA cannot lend to those entities, even where a government guarantee already exists. The consequences are immediate: higher borrowing costs, missed opt-in windows and lost equity and generational opportunities for First Nations — the very reasons that FNFA was created in the first place.

de base du Canada; nous trouvons tous nos fonds sur le marché des capitaux, et nous les prêtons aux Premières Nations participantes pour financer des projets d'infrastructure et de développement économique alignés sur nos priorités communautaires. Nous avons fait nos preuves, et nos obligations sont recherchées par de nombreux investisseurs institutionnels.

En 2014, nous avons émis notre première obligation de 90 millions de dollars, avec une cote de crédit A, ce qui était sans précédent à l'époque. À ce jour, l'AFPN a versé plus de 4 milliards de dollars en financement à des projets et à des gouvernements des Premières Nations, et elle détient la cote AA de trois agences de notation distinctes. Nous y sommes arrivés sans aucun défaut de paiement, ce qui a généré plus de 40 000 emplois et des retombées économiques estimées à 8 milliards de dollars.

Nous sommes ici aujourd'hui pour l'étude préalable du projet de loi C-15. Nous estimons important de comparaître parce que le budget de 2025 témoigne d'un virage vers l'utilisation d'outils de financement, plutôt que des dépenses de programmes annuelles seulement, pour combler les lacunes de longue date en matière d'infrastructure et d'économie dans les communautés des Premières Nations. Nous savons que le gouvernement du Canada se heurte à un problème d'infrastructure dans les réserves, tandis que nous, les institutions visées par la Loi sur la gestion financière des premières nations, proposons des solutions concrètes et des outils pratiques à l'avantage de toutes les parties.

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a entendu Manny Jules, commissaire en chef de la Commission de la fiscalité des Premières Nations, dire que le renforcement de l'autorité fiscale des Premières Nations est essentiel à l'autodétermination et à la croissance économique. Le projet de loi C-15 s'inscrit dans le sens de ces objectifs en élargissant et en clarifiant les pouvoirs fiscaux des Premières Nations, et l'AFPN s'applique à ce que ces outils fiscaux favorisent le financement abordable, la création d'infrastructures et la participation économique à long terme.

Le gouvernement a également annoncé dans le budget de 2025 l'intention de modifier la Loi sur la gestion financière des premières nations afin de permettre à l'AFPN de consentir des prêts à des entités à vocation spéciale autochtones. Cette mesure bienvenue était attendue depuis longtemps. Partout au Canada, les Premières Nations participent à de grands projets économiques et d'exploitation des ressources au moyen d'entités à vocation spéciale, souvent avec l'aide de garanties de prêt fédérales ou provinciales. À l'heure actuelle, l'AFPN ne peut pas prêter d'argent à ces entités, même s'il y a déjà une garantie gouvernementale. Les conséquences sont immédiates : des coûts d'emprunt plus élevés, des occasions ratées et des pertes de capitaux propres et de possibilités générationnelles pour les Premières Nations. Ce sont les raisons mêmes pour lesquelles l'AFPN a été créée au départ.

Budget 2025 gets the intent right. What we need now is timely legislative action and clear implementation because these projects move on market timelines.

Budget 2025 also points to continued work on bonding and surety, and here I am optimistic. On-reserve contractors face structural and inequitable barriers to accessing surety and bonding — not because of performance risks but because of section 89 of the Indian Act, which says that assets on-reserve cannot be pledged as security; therefore, they are not able to execute an enforceable indemnity agreement.

The government's intention to explore a bonding and surety backstop pilot is a meaningful step. This is one of the most direct ways to turn Indigenous procurement commitments into real participation, real jobs, increased productivity and lasting capacity. The policy direction is sound; now we need execution.

Finally, I want to address the monetization of government transfers. It is a financing tool that we already use and would allow for more infrastructure to be built now, based on predictable future revenues — in this case, federal transfers that already exist and are already intended for infrastructure. Municipalities have used this approach for generations. For First Nations, monetization would allow communities to accelerate construction, reduce exposure to inflation and delays, and create durable assets that can be maintained over the long term. This project, with critical support from the First Nations Infrastructure Institute, will transform and help to close the widening infrastructure gap in our communities.

Budget 2025's commitment to explore a stand-alone monetization pilot is significant because it focuses on making existing funding more effective. That is sound fiscal policy and aligns with productivity, reconciliation and long-term prosperity of nations.

We look forward to working with Canada as two partners to advance the work outlined in Budget 2025.

Thank you. I look forward to your questions.

Senator Marshall: My first questions are for Ms. Blais and Ms. Chevreau, although I do have a question for Mr. Daniels also. This change to the Canada Post Corporation Act — I must say that I have been in the Senate for quite a while, and I have received a lot of representation on that amendment, and they are not form letters. These are individual letters which have been

Le budget de 2025 part de la bonne intention. Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est d'une intervention législative rapide et d'une mise en œuvre claire, parce que ces projets suivent les échéanciers du marché.

Le budget de 2025 en appelle par ailleurs à la poursuite des travaux sur le cautionnement et le soutien de sûreté, et je suis optimiste. Les entrepreneurs dans les réserves se heurtent à des obstacles structurels inéquitables pour accéder à des garanties de cautionnement, non pas en raison de risques liés au rendement, mais en raison de l'article 89 de la Loi sur les Indiens, qui dicte que les biens situés sur une réserve ne peuvent pas être donnés en garantie. Par conséquent, ils ne sont pas en mesure de les utiliser de manière exécutoire comme garantie de cautionnement.

L'intention du gouvernement d'évaluer la possibilité de mettre en place un projet pilote de cautionnement est une étape importante. C'est l'un des moyens les plus directs pour transformer les engagements envers l'approvisionnement autochtone en une véritable participation, en de vrais emplois, en une productivité accrue et en des capacités à long terme. L'orientation stratégique est bonne; il faut maintenant exécuter la manœuvre.

Enfin, je veux parler de la monétisation des transferts gouvernementaux. C'est là un outil de financement qu'on utilise déjà et qui permettrait de construire plus d'infrastructures, selon les revenus futurs prévisibles. On parle ici de transferts fédéraux qui existent déjà et qui sont déjà destinés aux infrastructures. Les municipalités utilisent cette stratégie depuis des générations. Pour les Premières Nations, la monétisation permettrait aux collectivités d'accélérer la construction, de réduire leur vulnérabilité à l'inflation et aux retards et de créer des actifs durables qui pourraient être entretenus à long terme. Ce projet, qui reçoit un fort appui de l'Institut des infrastructures des Premières Nations, transformera nos collectivités et contribuera à combler un déficit croissant en matière d'infrastructures.

L'engagement pris dans le budget de 2025 d'évaluer la possibilité d'un projet pilote distinct pour monétiser des transferts est important, car il vise à rendre le financement existant plus efficace. Il s'agit d'une politique budgétaire judicieuse qui favorisera la productivité, la réconciliation et la prospérité à long terme des nations.

Nous sommes impatients de travailler avec le Canada comme deux partenaires à part entière pour réaliser le travail décrit dans le budget de 2025.

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions.

La sénatrice Marshall : Mes premières questions s'adressent à Mme Blais et à Mme Chevreau, mais j'ai aussi une question pour M. Daniels. Je veux parler du changement à la Loi sur la Société canadienne des postes. Je dois dire que je suis au Sénat depuis assez longtemps et que j'ai reçu beaucoup de commentaires sur cet amendement, et il ne s'agit pas de lettres

authored by the senator, I would take it. Piecing together your two testimonies, you were not aware of the change, and I had the impression that it was a surprise. Ms. Blais, you said you were speaking with a government representative. Were you speaking with anyone from Canada Post? And could you keep your answer short because I have quite a few questions on this section of the bill?

[Translation]

Ms. Blais: No, I haven't spoken with anyone from Canada Post.

[English]

Senator Marshall: What are you looking for? Are you looking for an amendment to the existing amendment, or are you looking for just some verbal or written reassurance? What specifically are you looking for?

[Translation]

Ms. Blais: We want it in writing. We have received verbal assurances from the minister, but we want the guarantee in writing, an explicit reference. Ideally, we would like it to remain in the legislation, but at the very least, we want a clear regulatory mechanism with a consultation requirement. That is where we are now. That is the good news.

[English]

Senator Marshall: In your testimony — I can't remember if it was Ms. Blais or Ms. Chevreau who mentioned it — you said that the Canadian National Institute for the Blind, or CNIB, is going to be adversely affected by this change. I don't recall seeing anything from them. Have you been discussing this with the CNIB?

Ms. Chevreau: I believe that was from me. Absolutely, yes; the CNIB has been very involved. The CNIB actually spoke to the Senate Transport and Communications Committee last week. I was also a witness last week with that committee. The CNIB was there. So the CNIB has been very active to try and ensure that there are guarantees within the bill.

Senator Marshall: Has there been any consideration or is there some sort of coming together of all the affected parties? I ask because I have been getting individual representations from different libraries and different groups. Who is leading the charge? Is there a leader with regard to this issue?

Ms. Chevreau: I can certainly respond from the CULC side. Yes, CULC is leading the charge to some degree, but we have an alliance with the CNIB and a number of other organizations. There is the Centre for Equitable Library Access, or CELA,

types. Il s'agit de lettres personnalisées rédigées par des sénateurs eux-mêmes, je suppose. D'après vos deux témoignages, il semble que vous n'étiez pas au courant du changement qui s'en venait, j'ai eu l'impression que c'était une surprise. Madame Blais, vous avez dit avoir parlé avec un représentant du gouvernement. Avez-vous parlé à quelqu'un de Postes Canada? Pourriez-vous me répondre brièvement, parce que j'ai pas mal de questions sur cet article du projet de loi?

[Français]

Mme Blais : Non, je n'ai parlé à personne de Postes Canada.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Que souhaitez-vous? Voulez-vous un amendement à la proposition de modification, ou simplement des garanties verbales ou écrites? Que voulez-vous précisément?

[Français]

Mme Blais : On veut un écrit. On a reçu verbalement les intentions de la part du ministre, mais on veut un écrit, une référence explicite. Idéalement, on aimerait que cela demeure dans la loi, mais à tout le moins, on veut un mécanisme réglementaire clair assorti d'une obligation de consultation. On est là aujourd'hui. C'est la bonne nouvelle.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Dans votre témoignage — je ne me souviens plus si c'est Mme Blais ou Mme Chevreau qui l'a mentionné —, vous avez dit que ce changement aurait des répercussions sur l'Institut national canadien pour les aveugles, ou INCA. Je ne me souviens pas d'avoir vu quoi que ce soit de la part de cet institut. En avez-vous discuté avec les gens de l'INCA?

Mme Chevreau : Je crois que c'est moi qui l'ai dit. Absolument, oui; l'INCA suit très activement la situation. Ses représentants ont d'ailleurs témoigné devant le Comité sénatorial des transports et des communications la semaine dernière. J'ai également témoigné devant ce comité la semaine dernière. L'INCA était là. L'INCA s'efforce donc très activement de s'assurer d'obtenir des garanties dans le projet de loi.

La sénatrice Marshall : Y a-t-il une réflexion concertée ou une quelconque forme de concertation entre les diverses parties touchées? Je pose la question parce que j'ai reçu des messages séparés de différentes bibliothèques et de différents groupes. Qui mène la charge? Y a-t-il un leader sur cette question?

Mme Chevreau : Je peux vous répondre du point de vue du CBUC, en tout cas. Oui, le Conseil des bibliothèques urbaines du Canada mène la charge dans une certaine mesure, mais nous avons une alliance avec l'INCA et un certain nombre d'autres

which also provides resources for the blind and the vision-impaired to libraries. All the library associations across the country are very aware of and very concerned about this, and have rallied together to write letters. There is a lot of letter writing going on, not just by individuals, but also by organizations.

Senator Marshall: My next question is this: This is obviously a cost-saving measure for Canada Post because of their financial difficulties. Are you aware of how much they think this is going to save them? Are we talking about hundreds of dollars, thousands of dollars or millions of dollars?

Ms. Chevreau: I can respond. I can tell you that the revenue for providing this service is about \$1 million annually. Through the library shipping tool, which is the only way — by the way, libraries have to be vetted in order to use the special rates; not everyone can use them, and it's partly CULC's role to do that vetting — we move about 550,000 units a year across the country. Julie Blais may have other comments.

[Translation]

Ms. Blais: I would like to add that, on our side, many people on the ground are very concerned about what Bill C-15 could do to special postal rates for libraries. Numerous communications from libraries and users attest to how important this is to them. Currently, Canada Post covers 90% of the costs associated with interlibrary loans. It's inconceivable that rural libraries and regional library networks would have to cover these costs. Any change to these special postal rates would automatically jeopardize equitable access to culture throughout rural Quebec.

The Chair: For the sake of transparency, I would like to point out that I received a letter signed by Minister Joël Lightbound in the last few hours, and it addresses this issue. This letter appears to be a written commitment from the minister to ensure that reduced-cost deliveries will continue. One page is missing in French, and the French translation is not up to standard. I will share it with the committee members and forward it to you, so that you can let us know whether you're okay with it or whether you want something stronger.

Thank you.

Senator Forest: That has just changed the mood and the tone.

organisations. Il y a le Centre d'accès équitable aux bibliothèques, ou CAEB, qui offre également des ressources aux bibliothèques pour les personnes aveugles et malvoyantes. Toutes les associations de bibliothèques du pays sont très conscientes et inquiètes de la situation, et elles se sont mobilisées pour écrire des lettres. Il y a beaucoup de gens qui écrivent des lettres, non seulement des particuliers, mais aussi des organisations.

La sénatrice Marshall : Ma prochaine question est la suivante : il s'agit évidemment d'une mesure qui permettrait à Postes Canada d'économiser, compte tenu de ses difficultés financières. Savez-vous combien les gens de Postes Canada pensent pouvoir économiser grâce à cela? Parle-t-on de centaines de dollars, de milliers de dollars ou de millions de dollars?

Mme Chevreau : Je peux répondre à cela. Je peux vous dire qu'il en coûte environ 1 million de dollars par année pour offrir ce service. Grâce à l'outil d'expédition aux bibliothèques, qui est la seule façon de se prévaloir de ce service, nous transportons environ 550 000 unités par année à l'échelle du pays. Soit dit en passant, les bibliothèques doivent faire l'objet d'une vérification pour pouvoir bénéficier de tarifs spéciaux; ce n'est pas tout le monde qui peut s'en prévaloir, et c'est en partie le rôle du CBUC de faire cette vérification. Julie Blais a peut-être d'autres commentaires à faire.

[Français]

Mme Blais : J'aimerais ajouter que, de notre côté, plusieurs personnes sur le terrain sont très inquiètes par ce que pourrait faire le projet de loi C-15 relativement aux tarifs postaux préférentiels pour les bibliothèques. Maintes communications émanant de bibliothèques et d'utilisateurs nous confirment l'importance que cela a pour eux. À l'heure actuelle, Postes Canada couvre 90 % des frais relatifs aux prêts entre bibliothèques. Il est impensable que les bibliothèques en milieu rural ainsi que les réseaux régionaux de bibliothèques assument ces fonds. Automatiquement, s'il y a le moindre changement à ces tarifs postaux préférentiels, cela met à risque l'accès équitable à la culture partout au Québec dans les milieux ruraux.

Le président : Par souci de transparence, j'aimerais signaler que j'ai reçu, au cours des dernières heures, une lettre signée par le ministre Joël Lightbound qui traite de cet aspect. Cette lettre semble être un engagement écrit de la part du ministre pour s'assurer que les livraisons à frais réduits continueront. Il manque une page en français, et la traduction en français est moins bonne. Je vais la partager avec les membres du comité et vous l'envoyer pour que vous puissiez nous dire par la suite si c'est suffisant pour vous, ou si vous voulez que ce soit encore plus fort.

Merci.

Le sénateur Forest : Cela vient de changer l'environnement, le ton.

Thank you for being here. I would like to say a special hello to Ms. Blais and the people of Gaspésie, who are in my senatorial division.

Ms. Blais, the example of the Library Shipping Tool shows that it costs \$2 to ship a book weighing 3 pounds to Toronto. If the program were eliminated, it would cost \$26. Is that a good example? Is the difference really that big?

Ms. Blais: Let me clarify something. Libraries in rural Quebec do not send books to Toronto. However, yes, the difference is extremely significant, and that's what makes the loss of special postal rates so hard to bear.

Senator Forest: Let's take the shipment of books from Cap-Chat to Cap-Seize . . .

Ms. Blais: It's about five to six times the rate we pay now.

Senator Forest: The \$2.5 million you mentioned in your presentation, is that just for the Quebec network?

Ms. Blais: Yes, it's for Quebec.

Senator Forest: Thank you. Quebec only.

We've not yet seen the letter. During your meeting with the minister, he mentioned that there would normally be no repercussions. I don't understand why this measure is included in Bill C-15. Why not just leave it out and keep Canada Post's commitment as it stands today?

Ms. Blais: We did have a meeting with his office. It's true that Minister Lightbound confirmed verbally that it would be maintained. However, for us, it goes beyond that. We are talking about repealing the law. Of course, this alleviates concerns in the short term, but there is no guarantee for the future for our sector, which already has very little financial leeway. It's good that Mr. Lightbound sent you something today. We will have access to that. We have not received anything in writing before. We will confirm what it says and follow up. At least, it is good news that you have received it in writing today. However, we are here to represent 750 public libraries, and so we are asking for a written measure in the legislation or an equivalent measure, that's for sure.

Senator Forest: Ms. Chevreau, you say that passing Bill C-15 would violate a commitment made under an international agreement concerning the blind. Can you speak to that some more?

Merci de votre présence. Je salue particulièrement Mme Blais et les gens de la Gaspésie, qui sont dans ma division sénatoriale.

Madame Blais, l'exemple de l'Outil d'expédition aux bibliothèques montre que, pour envoyer un livre qui pèse trois livres à Toronto, cela vous coûte 2 \$. Si l'on retirait le programme, cela coûterait 26 \$. Est-ce un bon exemple? L'écart est-il aussi grand que cela?

Mme Blais : J'apporte une précision. Les bibliothèques en milieu rural du Québec n'envoient pas de livres à Toronto. Cependant, oui, l'écart est terriblement grand. C'est ce qui fait que c'est insupportable de subir une perte de tarifs postaux préférentiels.

Le sénateur Forest : Prenons l'envoi de livres de Cap-Chat à Cap-Seize...

Mme Blais : C'est environ cinq à six fois le tarif que l'on paie à l'heure actuelle.

Le sénateur Forest : Les 2,5 millions de dollars que vous avez mentionnés dans votre présentation, est-ce uniquement pour le réseau du Québec?

Mme Blais : Oui, c'est pour le Québec.

Le sénateur Forest : Merci. Uniquement.

On n'a pas encore vu la lettre. Lors de votre rencontre avec le ministre, il vous a mentionné que, normalement, il n'y aurait pas de repercussions. Je ne comprends pas pourquoi cette mesure est inscrite dans le projet de loi C-15. À la limite, pourquoi simplement ne pas l'inscrire et ainsi garder l'engagement de Postes Canada tel qu'il existe aujourd'hui?

Mme Blais : Nous avons effectivement eu un entretien avec le cabinet. Il est vrai que le ministre Lightbound a confirmé de vive voix que ce serait maintenu. Cependant, pour nous, cela va au-delà. On parle d'abroger la loi. Bien sûr qu'à court terme, cela supprime l'inquiétude, mais il n'y a pas de garantie pour l'avenir pour notre secteur qui a déjà très peu de marge de manœuvre au niveau financier. Tant mieux si M. Lightbound vous a envoyé quelque chose aujourd'hui. On aura accès à cela. On n'a rien reçu par écrit auparavant. On pourra le valider et y revenir. Au moins, c'est une bonne nouvelle en soi que vous avez eue par écrit aujourd'hui. Toutefois, nous sommes là pour représenter 750 bibliothèques publiques, alors nous demandons à ce qu'il y ait une mesure écrite dans la loi ou une mesure équivalente, c'est sûr et certain.

Le sénateur Forest : Madame Chevreau, quand vous dites que si le projet de loi C-15 est adopté, on renierait un engagement d'une convention internationale envers les personnes non voyantes, pouvez-vous nous expliquer cette situation?

[English]

Ms. Chevreau: Yes, I would be happy to. Materials for the blind and visually impaired are shipped for free under the current legislation, and if you have ever seen one copy of a book in print versus the Braille, there are six big volumes of Braille for one little paperback book. To ship those, if there weren't guaranteed free shipping, it would completely destroy access for those who are blind or visually impaired.

By removing this legislation and the guarantees — and I do appreciate that there is a letter. We haven't seen the letter either, but there is a letter with some commitment. Like Ms. Blais said, the concern that we have is that this letter is great today, but without that legislative guarantee, Parliaments change, people change, Canada Post changes. That commitment could go away, so our sense is that the only way to protect free shipping for people who are blind or visually impaired and a reduced cost for interlibrary loans is to have it in the legislation and guaranteed through that process.

[Translation]

Senator Forest: Thank you.

[English]

Senator Ross: My question is also for Ms. Chevreau. I'm a senator from New Brunswick, and I'm concerned that New Brunswick is one of the largest users of interlibrary loans, in part because of the exchange of languages, given that we're the only officially bilingual province in Canada. Can you speak to the constraints that this could cause if implemented?

Ms. Chevreau: Thank you for that question. You're absolutely right. New Brunswick is one of the heaviest users of interlibrary loans, primarily because it is a dual-language province and materials are shipped across the province. Many rural libraries receive materials, and, obviously, that's important in a bilingual province, but it's important for access for everybody. It's important for access for small rural communities that may have newcomers and may need to share materials. It's important for libraries that are one-building libraries that literally don't have the physical space to maintain a collection that would have the breadth that is required within their communities.

New Brunswick is special because of its bilingual nature. You are one of the largest users, and, frankly, some of your rural libraries would close. They would not have a collection that would sustain a community. They don't have the budget. All public libraries in Canada are stretched as it is. There is an actual

[Traduction]

Mme Chevreau : Oui, avec plaisir. Les documents destinés aux aveugles et aux malvoyants sont expédiés gratuitement en vertu de la loi actuelle, et si vous avez déjà vu un livre imprimé par rapport à son équivalent en braille, il y a six gros volumes en braille pour un petit livre papier. Sans l'expédition gratuite garantie de ces documents, les personnes aveugles ou malvoyantes n'y auraient plus accès du tout.

En supprimant ces dispositions législatives et ces garanties... Et je comprends qu'il y a une lettre. Nous ne l'avons pas vue non plus, mais il y a une lettre qui contient un certain engagement. Comme Mme Blais l'a dit, ce qui nous préoccupe, c'est qu'il est excellent d'avoir cette lettre aujourd'hui, mais sans garantie législative, les parlements changent, les gens changent, Postes Canada change. Cet engagement pourrait disparaître, et nous pensons que la seule façon de protéger la livraison gratuite pour les personnes aveugles ou malvoyantes et de réduire le coût des prêts interbibliothèques est d'inscrire des garanties dans la loi.

[Français]

Le sénateur Forest : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Ross : Ma question s'adresse également à Mme Chevreau. Je suis une sénatrice du Nouveau-Brunswick, et je suis préoccupée par le fait que le Nouveau-Brunswick est l'un des plus grands utilisateurs du prêt interbibliothèques, en partie à cause de l'utilisation des deux langues sur son territoire, étant donné que nous sommes la seule province officiellement bilingue au Canada. Pouvez-vous nous parler des contraintes que cela pourrait créer si cette mesure entrait en vigueur?

Mme Chevreau : Je vous remercie de cette question. Vous avez tout à fait raison. Le Nouveau-Brunswick est l'un des plus grands utilisateurs du prêt interbibliothèques, principalement parce qu'on y parle deux langues et que divers documents sont expédiés d'un bout à l'autre de la province. Beaucoup de bibliothèques rurales reçoivent des documents et, évidemment, c'est important dans une province bilingue, mais c'est important aussi pour garantir un accès universel. C'est important pour protéger l'accès dans les petites collectivités rurales, où il peut y avoir de nouveaux arrivants qui auraient besoin de documents. C'est important pour les petites bibliothèques qui n'ont qu'un seul bâtiment et qui n'ont littéralement pas l'espace physique nécessaire pour conserver une collection suffisamment vaste pour leur collectivité.

Le Nouveau-Brunswick est particulier en raison de sa nature bilingue. Vous êtes l'un des plus grands utilisateurs du service et, franchement, certaines de vos bibliothèques rurales fermeraient leurs portes sans cela. Elles n'auraient pas de collection assez vaste pour la collectivité. Elles n'ont pas

threat that, without the sharing of materials, libraries would not be able to provide a service that is relevant to their communities.

Senator Ross: Thank you for that information.

It is quite unusual for the Senate to make amendments on budget implementation acts, but sometimes observations are made at the end of reports that various committees submit. I know you've spoken to the Committee on Transport and Communications, and now you're speaking to National Finance. Do you have a sense that there may be an opportunity for observations to be added to reports, or have you heard anything about that?

Ms. Chevreau: CULC has not heard anything about that, so I can't really respond to that. Our concern is still that if it's not in legislation, it won't have the longevity or the teeth that would be required to protect it.

Senator Ross: This might be a difficult question to answer, but just this month, the federal government loaned over \$1 billion to Canada Post. They loaned them \$1 billion about a year ago, just to stay solvent and keep running, so they are definitely looking for options for savings. Even if they've told you that they don't intend to implement this, what is your sense of comfort with that?

Ms. Chevreau: Thank you for the question. We are not at all comfortable with this, and we appreciate the comments. We appreciate the spirit of it, but without that legislation, again, and that parliamentary protection, it is difficult to see how this would be preserved for years to come. This program has been in place for many years, even before, I think, the Canada Post Corporation Act. It makes us nervous without that protection going forward in the years ahead.

Senator Ross: Thinking outside the box, do you have any suggestions on how Canada Post could lower their costs?

Ms. Chevreau: If I may, I don't think, frankly, that the library book rate or shipping materials for those who are blind or visually impaired is the problem with Canada Post. We can all agree and respect that there are significant issues with Canada Post, but, with all due respect, I just can't see how the library shipping rate or sending materials for people who are blind or visually impaired are the problem.

beaucoup de budget. Toutes les bibliothèques publiques du Canada ont déjà des budgets bien serrés. Il y a un risque réel que sans partage de documents, les bibliothèques ne soient pas en mesure de fournir un service pertinent pour leur collectivité.

La sénatrice Ross : Je vous remercie de cette information.

Il est assez inhabituel que le Sénat apporte des amendements à un projet de loi d'exécution du budget, mais parfois, les différents comités joignent des observations à la fin des rapports qu'ils soumettent. Je sais que vous avez parlé au comité des transports et des communications, et vous parlez maintenant au comité des finances nationales. Avez-vous l'impression qu'il pourrait y avoir lieu d'ajouter des observations à nos rapports, ou avez-vous entendu quelque chose à ce sujet?

Mme Chevreau : Le CBUC n'a rien entendu à ce sujet, donc je ne peux pas vraiment répondre à cette question. Ce qui nous inquiète toujours, c'est que si ce n'est pas inclus dans la loi, aucune garantie n'aura la longévité ou le mordant nécessaires pour protéger ces services.

La sénatrice Ross : C'est peut-être difficile de répondre à cette question, mais ce mois-ci, le gouvernement fédéral a prêté plus de 1 milliard de dollars à Postes Canada. Il lui a prêté 1 milliard de dollars il y a environ un an, simplement pour qu'elle reste solvable et puisse poursuivre ses activités, alors elle cherche sûrement des moyens d'économiser. Même si l'on vous a dit qu'on n'avait pas l'intention de mettre cette mesure en œuvre, quelle est votre impression à ce sujet?

Mme Chevreau : Je vous remercie de cette question. Nous ne sommes pas du tout à l'aise avec cela, et nous vous remercions de vos commentaires. Nous accueillons bien l'esprit de cette réponse, mais sans cette loi, encore une fois, et sans cette protection parlementaire, il est difficile d'imaginer comment ces services seront préservés à l'avenir. Ce programme existe depuis longtemps, il date même d'avant l'adoption de la Loi sur la Société canadienne des postes, si je ne me trompe pas. Cela nous rendrait anxieux de ne plus bénéficier de cette protection à l'avenir.

La sénatrice Ross : En cherchant un peu, avez-vous des suggestions à faire sur la façon dont Postes Canada pourrait réduire ses coûts?

Mme Chevreau : Si je peux me permettre, honnêtement, je ne pense pas que le problème chez Postes Canada soit les tarifs pour les livres de bibliothèque ou l'expédition de documents pour les personnes aveugles ou malvoyantes. Nous pouvons tous convenir qu'il existe des problèmes importants chez Postes Canada, mais, avec tout le respect que je vous dois, je ne vois pas en quoi les tarifs postaux pour des livres de bibliothèque ou l'envoi de documents à l'usage des personnes aveugles ou malvoyantes constituent un problème.

Senator Ross: Thank you so much for your candid answers.

Ms. Chevreau: You're welcome.

Senator Galvez: My question is for Ernie Daniels. I'm happy to hear that you support most of the provisions of the budget and that you think this is going to positively impact the projects that are a priority for First Nations communities. It's an important statement to make. However, my question is regarding Part 5, Division 5 of the bill, which will amend the Red Tape Reduction Act to give all ministers the authority to run exceptions to a law or regulation.

You said that projects have to be a priority for the community, so in the event, then, that a minister needs to make an exception because of other types of projects, interprovincial projects — we're talking a lot about new pipelines, energy grids and trains — what is your position? How do you see ministers having the power to be exempt from all laws except for the Criminal Code to allow for projects to go ahead? Do you think it will stop your right to be consulted and your prior consent?

Mr. Daniels: Thank you. That's a good question. I would think that the ministers have to use their power wisely because I know our communities: If there's something that is not going to go right, they're going to oppose it. I would hope that the ministers are going to consult us, regardless of the power they have, because I think it's really important.

I heard the premiers speaking a few weeks ago, and every one of them that got up to the mic said they need Indigenous equity participation in a lot of these projects that are going to go through. If you're going to do that, you need to talk to the First Nations. You also need to take into consideration the issues that our nations are bringing forward. As a matter of practice and precedent, they should work with our communities, because it's really important to get it right from the start.

Senator Galvez: Mr. Daniels, I think all the concerns my colleagues have expressed with respect to Canada Post are even more valid for the reduction of red tape, because, as they explained, legislation remains, while ministers go and come back, governments go and come back, civil servants go and come back. Without a very detailed explanation of when they are going to make an obstruction, when they are going to bypass some of these very important protections that we have in health and labour — do you find it a little bit vague and too much power in these provisions?

Mr. Daniels: Yes, I think they are vague. We need to establish some kind of a process or procedure that is going to be acceptable to all parties. That is going to be really important for

La sénatrice Ross : Merci beaucoup pour vos réponses franches.

Mme Chevreau : De rien.

La sénatrice Galvez : Ma question s'adresse à Ernie Daniels. Je suis heureuse d'apprendre que vous appuyez la plupart des dispositions du budget et que vous pensez qu'il y aura une incidence positive sur les projets qui constituent une priorité pour les collectivités des Premières Nations. C'est une déclaration importante. Cependant, ma question porte sur la section 5 de la partie 5 du projet de loi, qui modifiera la Loi sur la réduction de la paperasse afin que tous les ministres soient autorisés à accorder des exemptions de l'application de dispositions d'une loi ou d'un règlement.

Vous avez dit que les projets doivent être alignés sur les priorités de la collectivité. Dans le cas où un ministre doit accorder une exemption pour d'autres types de projets, des projets interprovinciaux — nous parlons beaucoup de nouveaux pipelines, de réseaux énergétiques et de trains —, quelle est votre position? Que pensez-vous de l'idée que les ministres aient le pouvoir de se soustraire à toutes les lois, à l'exception du Code criminel, afin de permettre la réalisation de projets? Pensez-vous que cela mettra fin à votre droit d'être consulté et de donner votre consentement préalable?

M. Daniels : Merci. C'est une bonne question. Je pense que les ministres doivent utiliser leur pouvoir judicieusement, car je connais nos collectivités. Si quelque chose ne convient pas, elles s'y opposeront. J'espère que les ministres nous consulteront, quel que soit le pouvoir dont ils disposent, car je pense que c'est vraiment important.

J'ai entendu les premiers ministres s'exprimer il y a quelques semaines. Tous ceux qui l'ont fait ont dit que, pour bon nombre des projets qui vont être mis en œuvre, il faut une participation des Autochtones. On doit donc discuter avec les Premières Nations. On doit également tenir compte des questions soulevées par nos nations. En pratique et selon les précédents, les ministres devraient travailler avec nos collectivités, car il est vraiment important de bien faire les choses dès le départ.

La sénatrice Galvez : Monsieur Daniels, je pense que toutes les préoccupations que mes collègues ont exprimées au sujet de Postes Canada sont encore plus valables lorsqu'il s'agit de la réduction de la paperasse. Comme on l'a expliqué, les lois restent, tandis que les ministres, les gouvernements et les fonctionnaires vont et viennent. S'il n'est pas précisé dans quels cas ils vont contourner certaines mesures de protection très importantes pour les domaines de la santé et du travail... Ne trouvez-vous pas que les dispositions sont un peu vagues et qu'elles confèrent trop de pouvoir?

M. Daniels : Oui, je pense qu'elles sont vagues. Nous devons établir un processus ou une procédure qui soit acceptable pour toutes les parties. Il est très important que le gouvernement mette

the government to put in place; otherwise, you don't have project certainty. If First Nations are going to oppose anything, they're going to oppose it, and they're going to do what they can and go to court, probably. Most of the recent court cases have been won by Indigenous people and First Nations that have been putting that forward.

It's really incumbent on the government to establish a process that can be workable for all parties. I really strongly urge them to consider that.

[Translation]

Senator Gignac: My first question is for Ms. Blais, from the Réseau BIBLIO du Québec, whom I wish to acknowledge.

You've received the letter from the minister, and I would like to read it before addressing the subject.

The Chair: You should have it by now. It's in English and French.

Senator Gignac: Okay.

The Chair: Page 2 in French is missing. I asked the clerk to forward it to the witnesses a few minutes ago.

Senator Gignac: We're at the pre-study stage, so we can forget about an amendment. We're now at the submissions stage.

[English]

My next question is for Mr. Daniels of the First Nations Finance Authority. Mr. Daniels, I want to congratulate your organization: You have \$4 billion in loans so far; you have created 40,000 jobs for First Nations and with zero defaults on loans. It's impressive.

I understand that in the Budget 2025, the government announced an intention to amend the First Nations Fiscal Management Act, but we are studying Bill C-15, and some things are there, and other things are not there. Have you received any further details about the government's intentions regarding the Indigenous special-purpose vehicle as a tool?

Mr. Daniels: Thank you for that question.

We are working right now with the government department that is responsible for this, which is Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs, or CIRNAC. We're working on the amendments right now with the legislation drafters. We just want to ensure it gets put into the next budget implementation bill. It

cela en place, sinon il n'y aura aucune certitude quant à la réalisation des projets. Si les Premières Nations s'opposent à quelque chose, elles s'y opposeront et elles feront tout ce qu'elles peuvent, y compris probablement aller devant les tribunaux. La plupart des affaires judiciaires récentes ont été gagnées par les Autochtones et les Premières Nations.

Il incombe vraiment au gouvernement de mettre en place un processus qui convienne à toutes les parties. Je l'invite vivement à y réfléchir.

[Français]

Le sénateur Gignac : Ma première question s'adresse à Mme Blais du Réseau BIBLIO du Québec, que je salue.

Cependant, étant donné que vous avez reçu la lettre du ministre, j'aimerais en prendre connaissance avant d'aborder le sujet.

Le président : Vous êtes censé l'avoir reçue. Elle est en anglais et en français.

Le sénateur Gignac : D'accord.

Le président : Il manque la page 2 en français. Il y a quelques minutes, j'ai demandé à la greffière de la faire suivre aux témoins.

Le sénateur Gignac : Dans la mesure où nous sommes à l'étape de l'étude préalable, un amendement, on oublie cela. Nous sommes plus à l'étape des observations.

[Traduction]

Ma prochaine question s'adresse à M. Daniels, de l'Administration financière des Premières Nations. Monsieur Daniels, je tiens à féliciter votre organisation. Jusqu'à présent, vous avez accordé 4 milliards de dollars en prêts, vous avez créé 40 000 emplois pour les Premières Nations et vous n'avez enregistré aucun défaut de paiement. C'est impressionnant.

Je crois comprendre que dans le budget de 2025, le gouvernement a annoncé son intention de modifier la Loi sur la gestion financière des premières nations, mais nous étudions actuellement le projet de loi C-15 et certaines choses y figurent, tandis que d'autres n'y sont pas. Avez-vous reçu de plus amples détails sur les intentions du gouvernement concernant les entités autochtones à vocation spéciale?

M. Daniels : Merci pour la question.

Nous collaborons actuellement avec le ministère responsable du dossier, soit Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. Nous travaillons à l'élaboration des modifications avec les rédacteurs législatifs. Nous voulons simplement nous assurer que les modifications seront incluses dans le prochain

missed this first budget implementation bill. That's what we want to see.

The intention is good, and we have a good working relationship with the department in bringing this forward. That's what we want. Any delay is going to delay First Nations that really want to get into some of these projects, because we do have First Nations and Indigenous groups that are working together in a special-purpose vehicle that want to access the FNFA for financing these projects that have a government loan guarantee.

I'm going to ask my colleague, Jody, if she has anything else to add. She has been working on this more closely than I have.

Jody Anderson, Vice-President, Partnerships, Strategy & Public Affairs, First Nations Finance Authority: Thank you, Mr. Daniels, and thank you, senator, for the question.

It's important to note that we already have Indigenous groups that are asking for this service, and there's a growing demand to utilize this fiscal tool right across the nation. So, in an environment where infrastructure development is certainly growing and at the core of many things that we're doing here in Canada, we would like to offer this service. With the SPVs, we're one of the only groups that doesn't currently have the ability to lend to Indigenous groups. In Mr. Daniels' opening statement, that was the very impetus and genesis for FNFA's existence.

We would like to be able to offer this to those who are demanding it in order to accelerate infrastructure development as well as economic development right across this country. *Meegwetich.*

Senator Gignac: With this current government that wants to accelerate development across Canada, how much funding will Indigenous special-purpose vehicles need?

Mr. Daniels: Thank you for that question.

They wouldn't need any funding; there's no funding required from the government because they will be accessing the federal government's Indigenous Loan Guarantee Program. That would back up financing, so all of these projects will be financed on a business basis, whether they can produce income for the partners and project proponents. That's what will happen.

projet de loi d'exécution du budget. Elles n'ont pas été incluses dans le présent projet de loi. C'est ce que nous souhaitons.

L'intention est bonne et nous entretenons de bonnes relations de travail avec le ministère pour faire avancer les choses à cet égard. C'est ce que nous voulons. Tout retard va nuire aux Premières Nations qui souhaitent vraiment se lancer dans certains de ces projets. Des Premières Nations et des groupes autochtones travaillent ensemble dans une entité à vocation spéciale et souhaitent avoir accès aux services de l'Administration financière des Premières Nations pour le financement de ces projets bénéficiant d'une garantie d'emprunt du gouvernement.

Je vais demander à ma collègue, Mme Anderson, si elle a quelque chose à ajouter. Elle a travaillé de plus près que moi au dossier.

Jody Anderson, vice-présidente, Partenariats, stratégies et affaires publiques, Administration financière des Premières Nations : Merci, monsieur Daniels. Merci de la question, sénateur.

Il est important de souligner que des groupes autochtones demandent déjà d'avoir accès au service en question et que la demande pour utiliser l'outil financier est en hausse partout au pays. Ainsi, dans un contexte où le développement des infrastructures connaît une croissance certaine et où il occupe une place centrale dans bon nombre de nos activités ici, au Canada, nous aimerions offrir ce service. Concernant les entités à vocation spéciale, l'AFPN est l'un des seuls organismes à ne pas avoir actuellement la capacité de prêter de l'argent à des groupes autochtones. Dans sa déclaration préliminaire, M. Daniels a expliqué que c'était là la raison d'être de l'AFPN.

Nous aimerions pouvoir offrir le service à ceux qui le demandent afin d'accélérer le développement des infrastructures et le développement économique dans tout le pays. *Meegwetich.*

Le sénateur Gignac : Étant donné que le gouvernement actuel souhaite accélérer le développement partout au Canada, combien de financement les entités autochtones à vocation spéciale auront-elles besoin?

M. Daniels : Je vous remercie de la question.

Elles n'auraient besoin d'aucun financement. Aucun financement n'est requis de la part du gouvernement, car elles auront accès au Programme de garantie de prêts pour les Autochtones du gouvernement fédéral. Cela permettrait de soutenir le financement, de sorte que tous les projets seraient financés sur une base commerciale. Ils peuvent générer des revenus pour les partenaires et les promoteurs du projet. C'est ce qui se passera.

So, there's no cost to the government to get this legislation done. As a matter of fact, it's just going to give First Nations a really good option to get affordable financing because we can actually get that financing pretty cheaply from the capital markets. It just needs to be done more quickly.

Senator Gignac: Since that's the answer that I expected, is there any good reason not to have been included in Bill C-15? Was a deadline missed? What was the rationale not to include it?

Mr. Daniels: That's a good question. I don't know the rationale as to why it's not there. I guess they're just trying to pick things that can make an impact faster, and I don't know how this doesn't meet that, because it does. Like my colleague, Ms. Anderson, said, we have projects that are waiting to access financing and to get the federal government's loan guarantee.

In a matter of priority, I think this should have been done. There weren't too many things in the budget that addressed Indigenous issues, but this is one of them. It's really important that we move forward quickly on it.

Senator Gignac: Thank you.

Senator MacAdam: My questions are for both library witnesses.

I didn't get a chance to read the letter that was circulated, and some of my questions were already asked, but I just want to say that libraries are very important in my rural province of Prince Edward Island. CBC News recently reported that libraries continue to see rising usage as Islanders borrowed more books than ever in 2025, and economic pressures can be seen to be driving increased library usage.

It was mentioned earlier that the \$2.5-million cost is just for Quebec libraries. Is there information on the total cost that would impact all libraries in Canada?

Also, it was mentioned that there would be serious long-term impacts. Is there any documentation that has been prepared regarding long-term impacts that you can share with the committee? I'm thinking, for example, about impacts on circulation statistics, accessibility, staffing, library closures — those types of things that would be a long-term impact on the libraries.

I would like to get comments from both witnesses.

Ms. Chevreau: I can start if that's okay.

La mise en œuvre d'une telle mesure législative n'entraînerait donc aucun coût pour le gouvernement. En fait, elle offrirait simplement aux Premières Nations une excellente option pour obtenir un financement abordable, car nous pouvons obtenir ce financement à un coût très avantageux sur les marchés. Il faut simplement que cela se fasse plus rapidement.

Le sénateur Gignac : Puisque c'est la réponse à laquelle je m'attendais, y a-t-il une bonne raison pour laquelle cet élément n'a pas été inclus dans le projet de loi C-15? Est-ce qu'une échéance n'a pas été respectée? Pour quelle raison ne l'a-t-on pas inclus?

M. Daniels : C'est une bonne question. Je ne connais pas la raison pour laquelle il n'y figure pas. Je suppose qu'on essaie simplement de choisir les mesures qui peuvent avoir un effet plus rapidement. Je ne vois pas pourquoi cette mesure ne répondrait pas à ce critère, car elle y répond. Comme l'a dit ma collègue, Mme Anderson, nous avons des projets qui sont en attente d'un financement et d'une garantie de prêt du gouvernement fédéral.

De mon point de vue, il s'agissait d'une priorité. Le budget ne contenait pas beaucoup de mesures concernant les questions autochtones, mais c'était l'une d'entre elles. Il est vraiment important que nous agissions rapidement à cet égard.

Le sénateur Gignac : Merci.

La sénatrice MacAdam : Mes questions s'adressent aux deux témoins qui représentent le milieu des bibliothèques.

Je n'ai pas eu l'occasion de lire la lettre qui a été distribuée et certaines de mes questions ont déjà été posées, mais je tiens simplement à dire que les bibliothèques sont très importantes dans ma province rurale, l'Île-du-Prince-Édouard. CBC News a récemment rapporté que la fréquentation des bibliothèques continue d'augmenter, que les habitants de l'île ont emprunté plus de livres que jamais en 2025 et que les pressions économiques semblent favoriser une augmentation de la fréquentation des bibliothèques.

On a mentionné précédemment que le montant de 2,5 millions de dollars ne représente que les coûts pour les bibliothèques du Québec. A-t-on des renseignements sur le coût total qui aurait une incidence sur toutes les bibliothèques du Canada?

Par ailleurs, on a mentionné qu'il y aurait des répercussions graves à long terme. Existe-t-il des documents qui traitent des répercussions à long terme que vous pourriez porter à la connaissance du comité? Je pense, par exemple, aux répercussions sur les statistiques de circulation, l'accessibilité, le personnel, les fermetures de bibliothèques — le genre de choses qui auraient des conséquences à long terme sur les bibliothèques.

J'aimerais connaître l'avis des deux témoins.

Mme Chevreau : Je peux commencer si vous le voulez bien.

I don't have all of these statistics for you right now. We can certainly get them for you. Ms. Blais mentioned that the cost of shipping through standard means would be about \$26 per shipment, as opposed to \$2, and if we have 550,000 units shipped, right now it's about \$1 million, so it would be 10 or 20 times that in terms of shipping costs.

It would be unsustainable for all libraries across Canada, especially rural libraries. The libraries that I represent, the CULC — the urban libraries — are the bigger medium and large libraries, but because we're involved in the library shipping tool, many of those smaller libraries could not sustain any additional cost for shipping. It is significant because almost half a million units are shipped every year across the country, and most of those are to rural communities.

In terms of the impact, if this weren't available and interlibrary loans weren't part of the service, it would impact everything about a library. It would impact circulation. It would impact staffing because there are staff who are dedicated to providing this service. But, more importantly, it would impact access and the community that it's trying to serve. That is the biggest element. If we don't have access to information in a democratic society, it is indicative of the well-being of society.

There's an argument that says, "Isn't everyone reading e-books and electronic material?" The answer is no. Print is still very much alive and well, and it's an unfair assumption to suggest that our citizens can have the technology or can afford the technology that is required for e-books or anything in electronic format. Print is very much a preferred format for interlibrary loans and will be for a long time, assuming that we can get this legislation in place.

Ms. Blais, do you have anything to add?

[Translation]

Ms. Blais: I agree with Ms. Chevreau's comments. Print loans are on the rise. E-book loan statistics remain marginal. Access must be to print materials.

A number of serious impacts have been highlighted. Without interlibrary loan services, access to collections in rural areas will be reduced. This could even lead to the closure of libraries, as Ms. Chevreau also pointed out. The consequences could be disastrous for small rural communities.

Senator Hébert: Thank you.

Je n'ai pas toutes ces statistiques sous la main. Nous pouvons certainement vous les fournir. Mme Blais a mentionné que le coût d'expédition par les moyens habituels serait d'environ 26 \$ par envoi, contre 2 \$ dans le cadre du programme. Si nous avons 550 000 unités, cela représente actuellement environ 1 million de dollars, soit des frais d'expédition qui seraient 10 ou 20 fois plus élevés.

Ce serait intenable pour toutes les bibliothèques du Canada, en particulier celles en milieu rural. Les bibliothèques que je représente, au CBUC — les bibliothèques urbaines —, sont de taille moyenne ou grande, mais nous avons un rôle à jouer concernant l'outil d'expédition des documents de bibliothèque et bon nombre des petites bibliothèques ne pourraient pas absorber les coûts supplémentaires liés à l'expédition. C'est important, car près d'un demi-million d'unités sont expédiées chaque année partout au pays et la plupart sont destinées à des collectivités rurales.

En ce qui concerne les répercussions, si ce n'était pas offert et si les prêts entre bibliothèques ne faisaient pas partie du service, tous les aspects d'une bibliothèque seraient touchés. Il y aurait des répercussions sur la circulation. Il y en aurait sur le personnel, car certains employés se consacrent à la prestation de ce service. Mais, surtout, il y aurait une incidence sur l'accès et la collectivité que la bibliothèque s'efforce de servir. C'est là l'élément le plus important. Dans une société démocratique, l'accès à l'information est un indicateur du bien-être de la société.

Certains diront que tout le monde lit des livres et des documents électroniques. C'est faux. Les imprimés sont toujours très populaires. De plus, il est injuste de supposer que tout le monde a accès à la technologie nécessaire pour lire des livres électroniques ou tout autre document électronique, ou que tout le monde a les moyens de se la procurer. Les imprimés sont de loin le format préféré pour les prêts entre bibliothèques et le resteront pendant longtemps, à condition que la mesure législative soit en place.

Madame Blais, avez-vous quelque chose à ajouter?

[Français]

Mme Blais : J'appuie le propos de Mme Chevreau. Les prêts de livres papier sont en augmentation. Les statistiques de prêt de livres numériques demeurent marginales. L'accès doit être sur le livre papier.

Au niveau des impacts graves, plusieurs ont été soulignés. Sans le service de prêt entre bibliothèques, l'accès aux collections dans les régions rurales sera diminué. Cela peut aller jusqu'à la fermeture de bibliothèques, ce que Mme Chevreau a souligné également. Les résultats pourraient être très dramatiques pour les petites communautés en milieu rural.

La sénatrice Hébert : Merci.

I've taken a quick look at the letter from the minister. It has addressed some of the questions. However, I would like to hear from library representatives on issues related to people with visual impairments. With the aging population, have you noticed an increase in this type of request from customers with visual impairments in recent years?

[English]

Ms. Chevreau: Thank you so much for the question. As somebody who is verging into that demographic, I appreciate it very much.

The short answer is absolutely. We are seeing far more requests for large-print materials. As people age and their eyesight changes, this is becoming core to access to materials across the country. This is not necessarily a rural issue; it's an issue that we have as a nation. We are anticipating only an increase in terms of access to information in various formats for those who are experiencing sight impairment.

[Translation]

Senator Hébert: I hope the government's cost estimates will take this into consideration. This is a very timely topic. White Cane Week was just a week ago. These are important issues.

My question on funding is for Mr. Daniels. My colleague Senator Gignac covered many of the topics I wanted to discuss with you. I would like to hear your thoughts on Indigenous businesses that may want to participate in infrastructure projects. Have communities developed any specialized skills, or are we talking about the full range of sectors and infrastructure work in which Indigenous communities have built up expertise?

[English]

Mr. Daniels: Thank you for that question. It's a really good question. I'll answer that by saying that it depends. It depends on where you are because not all First Nations are created equal across the country. Some are more advanced economically, and some are less so.

If I look at Atlantic Canada, there seems to be more advanced First Nations there that are looking at partnerships and equity types of projects. An example I can give you is Clearwater Seafoods, where seven First Nations communities in the Atlantic purchased 50% of Clearwater Seafoods, which is the largest seafood company in North America. It has an international

J'ai pris connaissance brièvement de la lettre de réponse du ministre. Cela a répondu à une partie des questions. Toutefois, j'aimerais entendre les représentants des bibliothèques sur les questions relatives aux personnes vivant avec une déficience visuelle. Considérant le vieillissement de la population, avez-vous remarqué, au courant des dernières années, une augmentation de ce type de demande de la clientèle aux prises avec des problèmes visuels?

[Traduction]

Mme Chevreau : Merci beaucoup pour cette question. Étant moi-même sur le point de faire partie de ce segment de la population, je la trouve très pertinente.

En bref, oui, absolument. Le nombre de demandes de documents en gros caractères augmente considérablement. À mesure que les gens vieillissent et que leur vue change, ce type de matériel devient essentiel sur le plan de l'accès à l'information partout au pays. Il ne s'agit pas nécessairement d'un problème rural. On parle plutôt d'un enjeu national. Nous ne pouvons que nous attendre à une augmentation de la demande de documents en divers formats pour les personnes ayant une déficience visuelle.

[Français]

La sénatrice Hébert : J'espère que cela sera pris en considération dans les prévisions du gouvernement sur ces coûts. D'ailleurs, c'est un sujet très à propos. Il y a une semaine, c'était la Semaine de la canne blanche. Ce sont des questions importantes.

En ce qui concerne le financement, ma question s'adresse à M. Daniels. Mon collègue le sénateur Gignac a couvert plusieurs des sujets que je voulais aborder avec vous. J'aimerais vous entendre sur les entreprises autochtones susceptibles de participer à des projets d'infrastructure. Y a-t-il une expertise particulière qui a été développée dans les communautés ou est-ce qu'on parle de l'ensemble des secteurs et de la construction d'infrastructure pour lesquels il y a une expertise développée au sein des communautés autochtones?

[Traduction]

M. Daniels : Merci pour la question. C'est une très bonne question. Je répondrai en disant que cela dépend. Cela dépend de l'endroit où l'on se trouve, car toutes les Premières Nations ne sont pas égales à travers le pays. Certaines sont plus avancées que d'autres sur le plan économique.

Dans le Canada atlantique, par exemple, il semble que des Premières Nations envisagent des partenariats et l'acquisition de participation. Je peux vous donner l'exemple de Clearwater Seafoods. Sept collectivités des Premières Nations de l'Atlantique ont acquis 50 % de Clearwater Seafoods, la plus grande entreprise de produits de la mer en Amérique du Nord.

market, so that takes a lot of complex negotiations and management of a very specialized industry.

In that regard, yes, they are developing. As a matter of fact, the Membertou First Nation employs about 50% of the population of the neighbouring municipality of Sidney. That's pretty profound when you think about that economic impact — 50% of the population is working there, generating a salary, and they're doing other things with that. There's a spin-off from that, which is that they also purchased St. John's Dockyard Ltd., which is now called Newdock. It's one of the oldest shipyards in Canada, which services all types of different vehicles, and that's very specialized.

If you go to the West Coast of Canada, we have the Haisla Nation, which has an equity participation in the Cedar LNG project with Pembina Pipeline Corporation, a massive LNG project that will be selling its LNG products across all markets. In between that, you have First Nations that are looking at hydro projects, alternative energy projects, wind farms and so forth, that they're partnering with, so there's a lot of skill.

The First Nations that work with us are very skilled in doing this. The other First Nations need to get caught up, and they're working on that. I say that because part of our legislation — our sister organization, the First Nations Financial Management Board, is responsible for capacity building and establishing a standard for financial management that is equivalent to municipalities and other types of governments. So it is increasing. We're seeing that more and more, and with the Indigenous loan guarantee, there was the Stonlasec8 project in British Columbia, where 48 First Nations took equity ownership in an existing pipeline already. So it is there.

Sometimes it takes more time. Even for ourselves at the First Nations Finance Authority, we have to build up our capacity to look at these different projects because we have to analyze them and make sure that the projects are sound and they will be able to repay their financing. It is incumbent on us to do that.

I think it depends. There is a continuum of First Nations along this line where some are very advanced, and some are not. Many are in between. I think that we are ready. The nations that want to participate in these projects are ready, and they have the skills and capacity to do so. Thank you.

Senator Papatello: I appreciate we don't have the letter translated, but I wanted to comment on what the assistant deputy minister, or ADM, who appeared at the Transport and Communications Committee said.

He said:

Elle est présente sur le marché international, ce qui nécessite des négociations complexes et une gestion très spécialisée.

À cet égard, oui, une expertise se développe. En fait, la Première Nation de Membertou emploie environ 50 % de la population de la municipalité voisine de Sidney. C'est assez considérable quand on pense aux retombées économiques — 50 % de la population y travaille, touche un salaire et fait autre chose avec cela. Il y a eu des retombées, à savoir que la Première Nation fait également partie du groupe qui a acquis St. John's Dockyard Ltd., qui s'appelle désormais Newdock. C'est l'un des plus anciens chantiers navals du Canada, qui assure l'entretien de tous types de véhicules différents et qui est très spécialisé.

Sur la côte Ouest du Canada, il y a la Nation Haisla, qui participe au projet Cedar LNG avec la Pembina Pipeline Corporation, un vaste projet de GNL dont les produits seront vendus sur tous les marchés. Parallèlement, des Premières Nations s'intéressent à des projets hydroélectriques, d'énergie de remplacement, de parcs éoliens, etc., auxquels elles participent en partenariat, ce qui leur permet d'acquérir de nombreuses compétences.

Les Premières Nations qui travaillent avec nous sont très compétentes à cet égard. Les autres Premières Nations doivent rattraper leur retard et elles y travaillent. Je dis cela parce qu'une partie de notre... Notre organisation sœur, le Conseil de gestion financière des Premières Nations, est responsable du renforcement des capacités et de l'établissement d'une norme de gestion financière équivalente à celle des municipalités et d'autres types d'administrations. C'est donc en progression. Nous le voyons de plus en plus. Avec la garantie de prêt pour les Autochtones, il y a eu le projet de Stonlasec8 en Colombie-Britannique, où 48 Premières Nations ont acquis une participation dans un pipeline existant. Donc, il y a des exemples.

Parfois, il faut plus de temps. Même de notre côté, à l'Administration financière des Premières Nations, nous devons renforcer notre capacité à examiner ces différents projets, car nous devons les analyser et nous assurer qu'ils sont viables et que le financement pourra être remboursé. Il nous incombe de le faire.

Je pense que cela dépend. Parmi les Premières Nations, certaines sont très avancées, d'autres moins. Beaucoup se situent entre les deux. Je pense que nous sommes prêts. Les nations qui souhaitent participer à des projets sont prêtes et elles disposent des compétences et des capacités qu'il faut pour le faire. Merci.

La sénatrice Papatello : Je comprends que nous n'avons pas fait traduire la lettre, mais je voulais commenter ce qu'a dit le sous-ministre adjoint devant le Comité des transports et des communications.

Il a dit :

. . . the proposed amendments are administrative in nature and are not changes in policy direction nor to the provision of specific services. . . .

He went on at length — it is in the transcript.

He continued:

In no way, shape or form do the amendments change the commitment to continue to provide free materials to persons who are blind, nor does it change the commitment to libraries. . . .

For the record, for our committee, that's what the ADM said. I haven't seen many opportunities where the ADM is speaking outside of what the minister might write in a letter. I'm hoping that this, in fact, is going to be the content of the letter that is distributed to this committee.

I do appreciate the comment made, though, that you prefer to see this locked into legislation, and I would just share that there was an event last Thursday night where Prime Minister Harper was lamenting at the podium that the government that followed him undid all of their work in legislation during their government and such. We are living in a democracy, so governments do get to change how they do their business with the change of government. I think we're always going to have that challenge in this country.

That's just a comment, really. I don't know if our guests or witnesses need to reply to that. It was just for the sake of our committee.

[Translation]

The Chair: Thank you. We have come to the end of the first panel.

We have sent you the letter and invite you to read it. If you agree or disagree, or have any suggestions or comments, please send them to us for discussion.

Honourable senators, for our second panel, we are pleased to welcome from the Office of the Parliamentary Budget Officer, Jason Jacques, Interim Parliamentary Budget Officer, who still has the word “interim” in his title; Mark Mahabir, Director General, Costing and Budget Analysis, and General Counsel; Govindadeva Bernier, Director, Budgetary Analysis; and Carleigh Busby, Adviser-Analyst.

Welcome and thank you for accepting our invitation to appear today.

We will now hear opening remarks from Mr. Jacques.

[...] les modifications proposées sont de nature administrative et ne constituent pas des changements à l'orientation stratégique ou à la prestation de services particuliers.

Il a parlé en long et en large — c'est dans la transcription.

Il a ajouté :

Elles ne modifient en rien l'engagement de continuer à fournir gratuitement des articles à l'usage des personnes aveugles ni l'engagement envers les bibliothèques.

Je voulais que le comité sache que c'est ce que le sous-ministre adjoint a dit. J'ai rarement vu des occasions où le sous-ministre adjoint dit des choses que le ministre n'écrit pas dans une lettre. J'espère donc que cela correspondra au contenu de la lettre qui sera distribuée au comité.

Je comprends toutefois votre position, à savoir que vous préférez que cela soit inscrit dans la loi, et je voudrais simplement vous dire qu'il y a eu un événement jeudi soir dernier où le premier ministre Harper s'est plaint que le gouvernement qui l'a suivi avait défait tout le travail législatif de son gouvernement. Nous vivons dans une démocratie, et le changement de gouvernement permet de modifier la façon dont on gouverne. Je pense que nous serons toujours confrontés à cet enjeu.

Ce n'est qu'un commentaire, en fait. Je ne sais pas si nos invités ou nos témoins doivent y répondre. C'était simplement pour le bien de notre comité.

[Français]

Le président : Merci. Nous avons atteint la fin de la période pour le premier panel.

On vous a envoyé la lettre et on vous invite à la lire. Si vous êtes en accord, en désaccord, si vous avez des suggestions ou autre, on souhaiterait que vous nous les transmettiez pour que l'on puisse en discuter.

Honorables sénateurs, pour notre deuxième panel, nous avons le plaisir d'accueillir, du Bureau du directeur parlementaire du budget Jason Jacques, directeur parlementaire du budget par intérim, qui a toujours le titre « intérim » à côté de son titre; Me Mark Mahabir, directeur général, Analyse budgétaire et des coûts et avocat général; Govindadeva Bernier, directeur, Analyse budgétaire; Carleigh Busby, conseillère-analyste.

Bienvenue et merci d'avoir accepté notre invitation à comparaître aujourd'hui.

Nous allons maintenant entendre les déclarations préliminaires de M. Jacques.

Jason Jacques, Interim Parliamentary Budget Officer, Office of the Parliamentary Budget Officer: Good morning, Mr. Chair and distinguished members of the committee.

We have published three analytical reports related to your study. These include an analysis of the cost of the proposal to reduce the lowest personal income tax rate, an analysis of the filers who would be disadvantaged by this reduction, and an analysis of the GST rebate for first-time homebuyers.

We will answer your questions, but first, let me review some administrative matters.

[English]

The Organisation for Economic Co-operation and Development, or OECD, will publish its first external review of Canada's Office of the Parliamentary Budget Officer, or PBO, later this month. I commissioned this review in September to assess our institutional framework, operational practices and alignment with the OECD Principles for Independent Fiscal Institutions. While the external review is yet to be published, I am encouraged by recent comments from the head of the OECD's Public Management and Budgeting Division, who succinctly concluded:

I think Canada is very lucky to have the PBO, and to have a body that has respect from seemingly all stakeholders that we talked to.

In the interests of transparency and accountability, I would also like to draw your attention to our first-ever communications policy framework that was published last week. It formalizes our "parliamentarians first" approach. It also provides details regarding our quality assurance processes and greater clarity regarding how report revisions are communicated to the public.

[Translation]

When I appeared before you last week, I indicated that my office was experiencing some challenges obtaining certain additional information related to the comprehensive expenditure review, and that only one agency had not yet provided the requested information. Shortly after my appearance, my office received the requested information from Library and Archives Canada.

I would like to thank the committee for its attention to this matter.

In closing, my colleagues and I would be happy to answer your questions.

Jason Jacques, directeur parlementaire du budget par intérim, Bureau du directeur parlementaire du budget : Bonjour, monsieur le président et distingués membres du comité.

Nous avons publié trois rapports analytiques liés à votre étude. Cela comprend une analyse du coût de la proposition visant à réduire le taux le plus bas de l'impôt sur le revenu des particuliers, une analyse des déclarants qui seraient désavantagés par cette réduction, ainsi qu'une analyse du remboursement de la TPS pour les acheteurs d'une première habitation.

Nous allons répondre à vos questions, mais permettez-moi d'abord de faire le point sur les questions administratives.

[Traduction]

L'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE, publiera son premier examen externe du Bureau du directeur parlementaire du budget du Canada, ou DPB, plus tard ce mois-ci. J'ai commandé cet examen en septembre pour évaluer notre cadre institutionnel, nos pratiques opérationnelles et notre alignement sur les principes de l'OCDE relatifs aux institutions financières indépendantes. Bien que l'examen externe n'ait pas encore été publié, je me réjouis des récentes observations du chef de la Division de la gestion publique et de la budgétisation de l'OCDE, qui a conclu en disant :

Je pense que le Canada a une grande chance de pouvoir compter sur le directeur parlementaire du budget et sur un organisme qui est respecté par vraisemblablement tous les intervenants avec lesquels nous nous sommes entretenus.

Par souci de transparence et de reddition de comptes, j'aimerais également attirer votre attention sur notre tout premier cadre stratégique en matière de communication qui a été publié la semaine dernière. Il officialise notre approche « les parlementaires d'abord ». Il fournit également des détails sur nos processus d'assurance de la qualité et une plus grande clarté sur la façon dont les révisions de rapports sont communiquées au public.

[Français]

Lors de ma comparution devant vous la semaine dernière, j'ai indiqué que mon bureau éprouvait des difficultés à obtenir certaines informations supplémentaires concernant l'examen exhaustif des dépenses, et qu'un seul organisme n'avait pas encore transmis les renseignements demandés. Peu de temps après ma comparution, mon bureau a reçu l'information attendue de Bibliothèque et Archives Canada.

J'aimerais remercier le comité de l'attention portée à cette question.

En conclusion, mes collègues et moi-même serons heureux de répondre à vos questions.

The Chair: Thank you.

[English]

Senator Marshall: Thank you to the Parliamentary Budget Officer and his officials for being here.

I know you are here on Bill C-4, but my questions are a bit broader than that. With Bill C-4 — you can confirm — I see that is already taken into consideration in the budget. Since then, there have been a number of policy announcements by the government and legislation for some additional programs. So, it looks to me like the deficit, which was expected to be \$78 billion for this year, may now run a bit higher. Can you comment on that and whether, in fact, you have estimated a new deficit figure for the current fiscal year and even for the years into the future? Can you just speak about the current deficit?

Then, I want to talk about the impact on the debt ceiling, and I will have a general question after that if I still have time.

Mr. Jacques: Okay. With respect to our forecast of the deficit for this year and the years ahead, we will be publishing our updated Economic and Fiscal Outlook toward the end of March or the beginning of April, which will take into account these additional measures.

To your point, to the best of our knowledge, Bill C-4 was incorporated in the fiscal framework for Budget 2025. There have been additional announcements since the budget, most notably Bill C-19, for which we published a cost estimate last week. We don't believe it was incorporated in the fiscal framework; certainly, it was not explicitly in Budget 2025. In isolation, that would increase the deficit for this year and the years ahead.

Senator Marshall: How about the electricity vehicle subsidy?

Mr. Jacques: That is another announcement. It's part of the announcement that was made for the automotive sector. We did identify that the electric vehicle subsidy appeared to be new money, and, again, that would also, in isolation, increase the deficit.

Senator Marshall: Before Christmas, when you testified, you indicated to us that there were no new budget initiatives included in the supplementary supply bill. I was very suspicious, and I am wondering if the government is holding back on implementing some of those budget initiatives just in case they wanted to come up with some new programs and they didn't want the deficit to go any higher.

Have you looked at that? Can you tell us whether any of those budget initiatives have been implemented?

Le président : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Je remercie le directeur parlementaire du budget et ses fonctionnaires de leur présence.

Je sais que vous êtes ici pour parler du projet de loi C-4, mais mes questions vont un peu plus loin. Le projet de loi C-4 — vous pourrez le confirmer — est déjà pris en considération dans le budget. Depuis, le gouvernement a annoncé un certain nombre de politiques et a présenté des projets de loi pour d'autres programmes. Il me semble donc que le déficit, qui devait être de 78 milliards de dollars cette année, pourrait maintenant être un peu plus élevé. Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez et si, en fait, vous avez calculé un nouveau montant pour le déficit de l'exercice en cours et même des suivants? Pouvez-vous nous parler du déficit actuel?

Ensuite, je voudrai parler de l'incidence sur le plafond de la dette, et j'aurai une question générale si j'ai encore du temps.

M. Jacques : D'accord. En ce qui concerne les prévisions du déficit pour cette année et les années à venir, nous publierons nos perspectives économiques et financières mises à jour vers la fin de mars ou le début d'avril, qui tiendront compte des mesures supplémentaires.

Pour répondre à votre question, à notre connaissance, le projet de loi C-4 a été intégré au cadre financier du budget de 2025. Il y a eu d'autres annonces depuis le budget, notamment le projet de loi C-19, pour lequel nous avons publié une estimation des coûts la semaine dernière. Nous ne croyons pas qu'il ait été intégré au cadre financier; il n'était certainement pas explicitement mentionné dans le budget de 2025. Cette mesure ferait augmenter le déficit de cette année et des années à venir.

La sénatrice Marshall : Qu'en est-il de la subvention pour les véhicules électriques?

M. Jacques : C'est une autre annonce. Elle fait partie des annonces pour le secteur de l'automobile. Nous avons constaté que la subvention pour les véhicules électriques semblait être de l'argent frais et, encore une fois, elle ferait également augmenter le déficit.

La sénatrice Marshall : Avant Noël, lorsque vous avez témoigné, vous nous avez indiqué qu'il n'y avait pas de nouvelles initiatives budgétaires incluses dans le projet de loi de crédits supplémentaires. J'avais des doutes, et je me demande si le gouvernement se retient de mettre en œuvre certaines des initiatives budgétaires juste au cas où il voudrait proposer de nouveaux programmes et ne pas voir le déficit augmenter davantage.

Vous êtes-vous penché là-dessus? Pouvez-vous nous dire si les initiatives budgétaires ont été mises en œuvre?

Mr. Jacques: We track the implementation of all budget initiatives. On the website, we publish something you would be familiar with: our budgetary tracking tables. They contain all the measures and initiatives in the budget and how they are being implemented, whether it be through Bill C-15, other legislation or the appropriation bill, so the estimates themselves. We will wait to see what is in Supplementary Estimates (C), but, to the best of our knowledge, we are still waiting on those appropriation bills and Bill C-15.

Senator Marshall: Are you looking at the new programs in relation to the debt ceiling? The government, in Bill C-15, is asking for an increase in the debt ceiling to \$2.5 trillion. So, they are bringing on all the new programs, and they implement their budget initiatives. The \$2.5 trillion — they projected that further than the three years in advance, so I'm deeply suspicious about that.

Do you think the implementation of these new programs, like Bill C-19, will have an impact on the debt ceiling? Also, do you think the government will be coming forward with a request to further increase the debt ceiling?

Mr. Jacques: With respect to the debt ceiling calculation, there is 5% wiggle room that is built into the estimates, so it does leave additional space for the government, above and beyond the actual underlying calculation. What we have seen up to this point is that it will be well within that 5% of additional space that they built in for themselves.

Further to your point, I would also note that it has only been 18 months since the last time the government came forward to set the debt ceiling, as opposed to the usual triannual cycle — so every three years — which, typically, should be done. It doesn't preclude the government from coming back and seeking a further adjustment to the debt ceiling as they see fit.

[Translation]

Senator Forest: Welcome back. It's always a pleasure to have you here.

In Part 1 of the bill, which deals with reducing the marginal tax rate on the first bracket of personal income, you produced a note on the impact of reducing it from 14.5% to 14%. Essentially, you show that wealthy families would benefit the most from this measure. The average savings would range from \$50 for a low-income senior living alone to \$750 for a high-income couple with children. If the government wanted to better target low-income earners by redistributing this \$27.5 billion over five years, what would you suggest as the best tool to use?

M. Jacques : Nous faisons le suivi de la mise en œuvre de toutes les initiatives budgétaires. Sur le site Web, nous publions des tableaux de suivi budgétaire, que vous connaissez bien. Ils contiennent toutes les mesures et initiatives du budget et la façon dont elles sont mises en œuvre, que ce soit par l'entremise du projet de loi C-15, d'autres lois ou du projet de loi de crédits, donc le budget des dépenses lui-même. Nous verrons ce qu'il y a dans le Budget supplémentaire des dépenses (C), mais, à notre connaissance, il faudra attendre l'adoption des projets de loi de crédits et du projet de loi C-15.

La sénatrice Marshall : Examinez-vous l'effet des nouveaux programmes sur le plafond de la dette? Dans le projet de loi C-15, le gouvernement demande de porter le plafond de la dette à 2,5 billions de dollars. Il met en place tous les nouveaux programmes et les initiatives budgétaires. Le plafond de 2,5 billions de dollars est prévu pour plus que les trois prochaines années, alors je me pose des questions à ce sujet.

Pensez-vous que la mise en œuvre des nouveaux programmes, comme le projet de loi C-19, aura un effet sur le plafond de la dette? De plus, pensez-vous que le gouvernement présentera une autre demande pour augmenter le plafond de la dette?

M. Jacques : En ce qui concerne le calcul du plafond de la dette, il y a une marge de manœuvre de 5 % qui est intégrée au budget des dépenses, ce qui laisse au gouvernement une certaine latitude, qui s'ajoute à ce qui est déjà prévu. Ce que nous avons constaté jusqu'à présent, c'est que l'on restera facilement dans les limites de cette marge supplémentaire de 5 % que le gouvernement s'est accordée.

Pour faire suite à ce que vous avez dit, je tiens également à souligner que 18 mois seulement se sont écoulés depuis la dernière fois que le gouvernement a proposé de modifier le plafond de la dette, par opposition au cycle triennal habituel — donc tous les trois ans — qui, en général, devrait être suivi. Cependant, rien n'empêche le gouvernement de revenir à la charge et de demander un autre ajustement du plafond de la dette comme il l'entend.

[Français]

Le sénateur Forest : Bienvenue à nouveau. C'est toujours un plaisir de vous accueillir ici.

Dans la partie 1 du projet de loi qui traite de la réduction du taux d'imposition marginal de la première tranche de revenu des particuliers, vous avez produit une note sur l'incidence de le réduire de 14,5 à 14 %. Essentiellement, vous démontrez que ce sont les familles aisées qui bénéficieraient le plus de cette mesure. Les économies moyennes varieraient de 50 \$ pour une personne âgée à faible revenu vivant seule à 750 \$ pour un couple à revenu élevé avec enfants. Si le gouvernement voulait mieux cibler les gens à faible revenu en redistribuant ces 27,5 milliards de dollars sur cinq ans, quel serait, selon vous, l'outil à privilégier?

Right now, I have a feeling we're off the mark a little bit. Yes, there will be \$27.5 billion in tax cuts over five years. However, families with the highest incomes will benefit, not the most economically disadvantaged people in our society. What measure would really have an impact on people with very low incomes?

Mr. Jacques: I can go first and Carleigh can continue.

The Parliamentary Budget Officer's office does not have a mandate to evaluate policies or provide a rationale for the Government of Canada's initiatives. However, as you said, a number of options are available if the Government of Canada wants to better target low-income individuals.

Carleigh, would you like to add something?

[English]

Carleigh Busby, Advisor-Analyst, Office of the Parliamentary Budget Officer: A little bit.

We have a progressive tax system in Canada: The amount of taxes you pay is related to how much taxable income you have. Therefore, with Bill C-4, when we reduce the tax rate, the more savings you would have if you were paying more taxes before. So, dollar for dollar, yes; it may appear that a higher dollar value is going to higher-income families and a lower average value to lower-income families, but as a percentage of their income, it is still a progressive system. Thank you.

[Translation]

Senator Forest: In your opinion, is there any initiative that would have more impact or that would truly target families or people who are more economically vulnerable, given that we have a progressive tax system?

Mr. Jacques: As you said, this initiative will affect every taxpayer. Obviously, there are other options if the Canadian government wants to better target low-income earners. With Bill C-19, we can see that the Canadian government has decided to use the money in a different way. GST tax credits are already designed for low-income individuals. There are options. However, it's not up to us to evaluate the rationale for, or benefits of, one policy over another. I am not the parliamentary assessment officer.

Senator Forest: I can certainly understand that, but I was looking to your expertise and experience to help us make recommendations to the government that would have a greater impact on low-income individuals. I understand that it's not your role to make recommendations, but I'd have liked you to shed some light on the matter.

Actuellement, j'ai l'impression que l'on rate un peu la cible. Oui, il y aura 27,5 milliards de dollars de réductions d'impôt sur cinq ans. Cependant, ce sont les familles avec les meilleurs revenus et non pas les gens les plus faibles économiquement de notre société qui vont en bénéficier. Quelle mesure aurait véritablement un impact sur les gens à très faible revenu?

M. Jacques : Je peux commencer à répondre et Carleigh pourra peut-être continuer.

Le Bureau du directeur parlementaire du budget n'a pas le mandat d'évaluer les politiques ou de justifier les initiatives du gouvernement du Canada. Cependant, comme vous l'avez dit, si le gouvernement du Canada veut mieux cibler les gens à faible revenu, il y a plusieurs options.

Carleigh, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter?

[Traduction]

Carleigh Busby, conseillère-analyste, Bureau du directeur parlementaire du budget : Un peu.

Le Canada a un régime fiscal progressif : le montant d'impôt que l'on paye est lié au revenu imposable. Par conséquent, avec la réduction du taux d'imposition dans le projet de loi C-4, on réalisera plus d'économies si l'on payait plus d'impôts avant. Donc, oui, en dollar, il peut sembler que cela sera plus avantageux pour les familles à revenu élevé que pour les familles à faible revenu, mais en pourcentage du revenu, il s'agit tout de même d'un système progressif. Merci.

[Français]

Le sénateur Forest : Selon vous, il n'y a pas d'initiative qui aurait plus d'impact ou qui viserait vraiment les familles ou les gens plus économiquement fragiles, étant donné que notre système est à taux progressif dans le tableau d'imposition?

M. Jacques : Comme vous l'avez dit, cette initiative touchera tous les gens qui paient des impôts. Si le gouvernement du Canada veut mieux cibler les gens à faible revenu, évidemment, il y aurait d'autres options. Avec le projet de loi C-19, nous pouvons voir que le gouvernement du Canada a décidé d'utiliser l'argent d'une autre façon. Les crédits d'impôt pour la TPS sont déjà conçus pour les personnes à faible revenu. Des options existent. Cependant, ce n'est pas à nous d'évaluer les justifications ou les bénéfices d'une politique à une autre. Je ne suis pas le directeur parlementaire de l'évaluation.

Le sénateur Forest : Je comprends bien cela, mais je sollicitais votre compétence et votre expérience pour nous permettre de faire des recommandations au gouvernement afin d'avoir plus d'impact pour les personnes à revenu faible. Je comprends que ce n'est pas à vous de faire des recommandations. Toutefois, j'aurais aimé que vous éclairiez notre lanterne.

There are several programs. I don't know whether you will be evaluating these programs that aim to promote home ownership. Often, young people buying their first home will not buy a new home. They will buy a home that's already on the market, which may not be eligible for the GST rebate. Do you intend to evaluate the various programs that the government has put in place? Concrete efforts have indeed been made, but will you evaluate the relevance and impact of the programs the government has put in place to help young families buying their first home? Do you intend to evaluate the various programs currently in place?

Mr. Jacques: It's always important for us to factor the historical impact of federal government programs, as well as the situations in provinces with similar initiatives, in our analyses in order to base our estimates on facts and figures and avoid situations where they are based solely on judgment. You can consult the projections we published when the bill was proposed. I believe it was Bill C-20. We published projections regarding the impact on the increase in the number of homes across the country as a result of this proposed legislation. Our analysis was based on the Government of Canada's historical results associated with that type of subsidy. This is always important. That's extremely important to us.

Senator Forest: Thank you.

[English]

Senator MacAdam: In June 2025, you released an assessment of the cost of the proposed new GST rebate for first-time homebuyers. According to your report, that measure is expected to cost \$1.9 billion over six years. The Department of Finance Canada estimated that this measure is expected to deliver \$3.9 billion in tax savings to Canadians over five years, starting in 2025-26. Can you speak to the difference in those estimates?

Mark Mahabir, Director General, Costing and Budgetary Analysis, and General Counsel, Office of the Parliamentary Budget Officer: Yes, thank you for the question.

We use two different models. Finance uses their own model, and we use our own model to project the number of sales and purchases by first-time homebuyers. I know our number is lower, and one reason is that we adjusted our data or calibrated our model based on the program in Ontario for the provincial part of the HST rebate on new homes. In that program in Ontario, we saw that 49% of all new homebuyers actually used the GST rebate program, so only 50% of new homes sold were eligible or homebuyers claimed the rebate. That reduced the number of eligible homes in our model, and that's why our number is a bit lower — half — than that of Finance.

Il y a plusieurs programmes. D'ailleurs, je ne sais pas si vous évaluez ces programmes qui souhaitent favoriser l'accès à la propriété. Les jeunes qui achètent une première résidence vont souvent acheter non pas une résidence neuve, mais une résidence qui est déjà sur le marché, donc qui ne bénéficie pas nécessairement du rabais de TPS. Avez-vous l'intention d'évaluer les différents programmes que le gouvernement a mis en place? Effectivement, des efforts concrets ont été faits, mais évaluez-vous la pertinence et l'impact des programmes mis en place pour permettre aux jeunes familles d'avoir accès à une première propriété? Est-ce que vous avez l'intention d'évaluer les différents programmes en place actuellement?

M. Jacques : Lors de nos analyses, il est toujours important d'avoir l'impact historique des programmes du gouvernement fédéral, mais aussi des provinces ayant de telles initiatives pour que nous puissions baser nos prévisions sur des faits et sur des chiffres afin d'éviter les situations où elles ne seraient basées que sur le jugement. Vous pouvez consulter les projections que nous avons publiées lors de la proposition d'un projet de loi. Je crois qu'il s'agit du projet de loi C-20. Nous avons publié des projections en ce qui concerne l'impact sur l'augmentation du nombre de maisons de partout au pays à cause de cette proposition de loi. Notre analyse était basée sur les résultats historiques du gouvernement du Canada avec ce type de subvention. C'est toujours important. C'est quelque chose de primordial pour nous.

Le sénateur Forest : Merci.

[Traduction]

La sénatrice MacAdam : En juin 2025, vous avez publié une évaluation du coût du nouveau remboursement de la TPS offert aux acheteurs d'une première habitation. Selon votre rapport, la mesure devrait coûter 1,9 milliard de dollars sur six ans. Le ministère des Finances du Canada a estimé que cette mesure devrait permettre aux Canadiens d'économiser 3,9 milliards de dollars en taxe sur cinq ans, à compter de 2025-2026. Pouvez-vous nous parler de la différence entre ces estimations?

Me Mark Mahabir, directeur général, Analyse budgétaire et des coûts, et avocat général, Bureau du directeur parlementaire du budget : Oui, merci de la question.

Nous utilisons deux modèles différents. Le ministère des Finances utilise son propre modèle pour prévoir le nombre de ventes et d'achats par les acheteurs d'une première habitation, et nous utilisons le nôtre. Je sais que notre chiffre est plus bas, et l'une des raisons est que nous avons ajusté nos données ou calibré notre modèle en fonction du programme de l'Ontario qui rembourse la partie provinciale de la TVH sur les habitations neuves. Nous avons constaté que, dans le cadre de ce programme, 49 % de tous les nouveaux acheteurs ont eu recours au remboursement de la TPS, de sorte que seulement 50 % des habitations neuves vendues étaient admissibles ou ont fait l'objet

As well, we looked at the number of first-time homebuyers based on data in B.C., New Brunswick and Nova Scotia. Using that data, we saw that only about 20% of all new homes were purchased by first-time homebuyers. I know Finance and the Bank of Canada used data that looked at first-time mortgage holders rather than first-time buyers, just as a proxy.

Senator MacAdam: Thank you.

I have a question about something you mentioned in your opening statement. You said you were providing information on quality assurance — that you were updating parliamentarians on your quality-assurance processes. Did you change your quality assurance in any way, or did you just decide to provide more information about how it works?

Mr. Jacques: We have not changed our quality-assurance processes in any way. We have put them on the website and made them explicit. I'll steal some of the thunder from the OECD report: One of the things that the OECD report, to be published in the next two weeks, says is that our office is outstanding, but there are some situations where we don't document things as well as we could. In the case of the quality-assurance process, one of the recommendations was that what we're currently doing should be documented and put on the website. So we have done that.

In addition to that, I think it might be a first — certainly the Government of Canada doesn't do it — across the OECD that if you now go to our website, for every publication, you will see a hyperlink for errata; you can click on the hyperlink and you can see if there have been any changes to the report. When you go to the reports on the website, if there have been changes, you will see a box at the top indicating where there have been changes. Also, if there have been material changes around matters parliamentarians are debating, we will now be doing an immediate push notification. No longer will parliamentarians need to search on the website, wait and watch the national broadcaster to figure out that the PBO might have changed one of its numbers; now, the information will be provided directly to parliamentarians.

Senator MacAdam: Thank you.

d'une demande de remboursement. Le nombre d'habitations admissibles de notre modèle a donc diminué, et c'est pourquoi notre chiffre est un peu plus bas — la moitié — que celui du ministère des Finances.

Nous avons également examiné le nombre de nouveaux acheteurs d'habitations à partir des données de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. À l'aide de ces données, nous avons constaté que seulement environ 20 % de toutes les nouvelles habitations avaient été achetées par de nouveaux acheteurs. Je sais que le ministère des Finances et la Banque du Canada ont utilisé, pour leurs estimations, des données qui portaient sur les détenteurs d'une première hypothèque plutôt que sur les acheteurs d'une première habitation.

La sénatrice MacAdam : Merci.

J'ai une question au sujet de quelque chose que vous avez mentionné dans votre déclaration préliminaire. Vous avez dit que vous fournissiez de l'information sur l'assurance de la qualité, que vous informiez les parlementaires de vos processus d'assurance de la qualité. Les avez-vous modifiés d'une façon ou d'une autre, ou avez-vous simplement décidé de fournir plus d'information à leur sujet?

M. Jacques : Nous n'avons aucunement modifié nos processus d'assurance de la qualité. Nous les avons affichés sur le site Web et nous les avons rendus explicites. Je vais vous dévoiler en avant-première une partie du contenu du rapport de l'OCDE, qui sera publié au cours des deux prochaines semaines : l'une des conclusions, c'est que notre bureau est exceptionnel, mais qu'il y a des situations où nous ne documentons pas les choses aussi bien que nous le pourrions. Dans le cas de l'assurance de la qualité, l'une des recommandations était que nos méthodes actuelles devraient être documentées et publiées sur le site Web. C'est donc ce que nous avons fait.

De plus, et je pense que c'est peut-être une première dans l'ensemble de l'OCDE — en tout cas, le gouvernement du Canada ne le fait pas : pour chaque publication sur notre site Web, il y a un hyperlien pour l'errata; on peut cliquer sur l'hyperlien et voir s'il y a eu des changements au rapport. Lorsque l'on consulte les rapports sur le site Web, s'il y a eu des changements, il y aura une case en haut qui indiquera où ils ont été effectués. De plus, s'il y a eu des changements importants concernant les questions dont les parlementaires débattent, nous enverrons un avis immédiat. Les parlementaires n'auront plus besoin de chercher sur le site Web, d'attendre et d'apprendre par le télédiffuseur national que le directeur parlementaire du budget a peut-être changé l'un de ses chiffres; maintenant, l'information sera envoyée directement aux parlementaires.

La sénatrice MacAdam : Merci.

Senator Ross: I am also interested in asking a question about the new home rebate. You just mentioned that 20% of all new homes are purchased by first-time homebuyers, which means that 80% of new homes are not purchased by first-time homebuyers. Do you think this will stimulate the purchase of new homes by first-time buyers and change that number? If so, how do you think that will impact supply?

Mr. Mahabir: Thank you for the question.

In our model, we don't have any behavioural effects or any sorts of increases in supply. We used our economic outlook to determine the number of starts in the market, and that wasn't adjusted based on the proposal or measure; we did not increase the number of housing starts based on that measure in our model.

Senator Ross: Do you have a sense of how many first-time homebuyers would buy a new home, typically?

Mr. Mahabir: I don't think we have the answer for that.

There are between 240,000 and 260,000 starts every year, and about 12,000 of those would be eligible for the GST rebate each year in our model.

Senator Ross: Do you think there might be a way to extend this type of a program to those first-time homebuyers who do not purchase a new home? Is there a way this could also work for them, given the way the market is and given that there might not be enough new home starts for first-time buyers to be able to purchase them?

Mr. Mahabir: It is a good question. It would have to be outside the GST program because GST only applies to new homes. For resales, it would have to be a different policy for first-time homebuyers who purchase homes that aren't new.

Senator Ross: So, the policy is intended to support first-time homebuyers, but it is really only supporting a small proportion of first-time homebuyers. Would you be able to come up with ideas of how other first-time homebuyers might be supported by a similar measure that isn't related to GST?

Mr. Jacques: For better or for worse, it's the legislation. It's not our mandate to come up with ideas. That said, the government does have a range of measures in place through the tax system, for example, the First Home Savings Account. Through the personal income tax system, there used to be a tax

La sénatrice Ross : J'aimerais également poser une question sur le remboursement pour habitations neuves. Vous venez de mentionner que 20 % de toutes les nouvelles habitations sont achetées par de nouveaux acheteurs, ce qui signifie que 80 % des nouvelles habitations ne le sont pas. Pensez-vous que le remboursement va stimuler l'achat de nouvelles habitations par les nouveaux acheteurs? Dans l'affirmative, quelles seront, selon vous, les répercussions sur l'offre?

M. Mahabir : Je vous remercie de la question.

Dans notre modèle, nous n'incluons aucun effet comportemental ni aucune sorte d'augmentation de l'offre. Nous nous sommes basés sur nos perspectives économiques pour déterminer le nombre de mises en chantier sur le marché, sans ajustement en fonction du remboursement; nous n'avons pas augmenté le nombre de mises en chantier en fonction de cette mesure dans notre modèle.

La sénatrice Ross : Avez-vous une idée du nombre d'acheteurs d'une première habitation qui achètent une habitation neuve, en général?

M. Mahabir : Je ne pense pas que nous ayons la réponse à cette question.

Il y a entre 240 000 et 260 000 mises en chantier chaque année, et environ 12 000 d'entre elles seraient admissibles au remboursement de la TPS selon notre modèle.

La sénatrice Ross : Pensez-vous qu'il pourrait y avoir un moyen d'étendre ce type de programme aux acheteurs d'une première habitation qui n'en achètent pas une neuve? Y a-t-il une façon dont cela pourrait également s'appliquer à eux, compte tenu de l'état du marché et du fait qu'il n'y a peut-être pas assez de mises en chantier pour que les acheteurs d'une première habitation puissent tous en acheter?

M. Mahabir : C'est une bonne question. Il faudrait que ce soit autre chose que le remboursement de TPS, parce que la TPS ne s'applique qu'aux habitations neuves. Pour la revente, il faudrait une politique différente pour les acheteurs d'une première habitation qui achètent des habitations qui ne sont pas neuves.

La sénatrice Ross : Donc, la politique vise à soutenir les acheteurs d'une première habitation, mais elle ne soutient vraiment qu'une petite proportion d'entre eux. Seriez-vous en mesure de trouver des idées sur la façon dont d'autres acheteurs d'une première habitation pourraient profiter d'une mesure semblable qui n'est pas liée à la TPS?

M. Jacques : Pour le meilleur ou pour le pire, c'est ce que prévoit la loi. Ce n'est pas notre mandat de trouver des idées. Cela dit, le gouvernement a mis en place un éventail de mesures par l'entremise du régime fiscal, par exemple, le Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété.

credit — I believe it's still there — for first-time homebuyers. If there's a proposal from the committee, or if you would like to make a proposal around options, that's certainly something we could cost, but it's not our role to put options on the table for parliamentarians. Nobody wants a rogue PBO.

Senator Ross: Those options you're mentioning would also apply to first-time homebuyers who would purchase a new home, right?

Mr. Jacques: That would be your proposal to make.

Senator Ross: I'm asking that as a question. Those other measures — the income tax measure and the First Home Savings Account — do they also apply to first-time homebuyers who are buying a new home? So they're not specific to others?

Mr. Jacques: Correct, to the best of my knowledge.

Senator Ross: Thank you very much.

[Translation]

The Chair: The definition in the bill stipulates that the buyer must not have owned a home for at least four years. This means that people aged 50 who have been renting a home for several years will be considered first-time buyers. I assume that you took into account this definition, whereby the person has not owned a home for four years. Is this the definition you used to calculate the figures?

[English]

Mr. Mahabir: Thank you for the question. First-time homebuyers had to be new homebuyers and have not owned a home in the previous five years. I think that definition is from the home buyers' amount policy. It's a different policy, so they use a different definition, but that is true.

In our model, we took into account the person who had a recent marriage or common-law breakdown to reduce the number of people that would be eligible for the measure.

[Translation]

The Chair: Am I to understand that you took that into account?

[English]

Mr. Mahabir: We don't have exact numbers.

Dans le cadre du régime d'impôt sur le revenu des particuliers, il y avait autrefois un crédit d'impôt — je crois qu'il existe toujours — pour les acheteurs d'une première habitation. S'il y a une proposition du comité, ou si vous souhaitez faire une proposition au sujet des options, nous pourrions en estimer le coût, mais ce n'est pas notre rôle de présenter des options aux parlementaires. Personne ne veut d'un directeur parlementaire du budget à l'imagination trop débridée.

La sénatrice Ross : Les options que vous mentionnez s'appliqueraient également aux acheteurs d'une première habitation qui achèteraient une habitation neuve, n'est-ce pas?

M. Jacques : Cela serait à vous de le proposer.

La sénatrice Ross : Je pose la question. Ces autres mesures — le crédit d'impôt et le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété — s'appliquent-elles également aux nouveaux acheteurs d'une première habitation neuve? Elles ne s'appliquent pas qu'aux autres types d'acheteurs?

M. Jacques : C'est exact, à ma connaissance.

La sénatrice Ross : Merci beaucoup.

[Français]

Le président : La définition prévue dans le projet de loi stipule que la personne ne doit pas avoir été propriétaire pendant au moins quatre ans. On peut donc avoir des personnes de 50 ans qui louaient une résidence depuis quelques années et qui seront considérées comme un premier acheteur. Je présume que vous avez tenu compte de cette définition d'une personne qui n'est pas propriétaire pendant quatre ans. Est-ce la définition dont vous avez tenu compte dans les chiffres?

[Traduction]

M. Mahabir : Je vous remercie de la question. Les acheteurs d'une première habitation devaient être de nouveaux acheteurs et n'avoir pas possédé d'habitation au cours des cinq années précédentes. Je pense que cette définition est tirée de la politique sur le montant pour l'achat d'une habitation. C'est une politique différente, avec une définition différente, mais c'est elle qui s'applique.

Dans notre modèle, nous avons tenu compte des personnes ayant récemment connu une rupture de mariage ou d'union de fait pour réduire le nombre de personnes admissibles à la mesure.

[Français]

Le président : Dois-je comprendre que vous en avez tenu compte?

[Traduction]

M. Mahabir : Nous n'avons pas les chiffres exacts.

[Translation]

The Chair: You don't have the exact numbers. I'm sorry. Thank you.

[English]

Senator Cuzner: This is my first time here at the Finance Committee. You've all been very welcoming. Thank you, Mr. Chair and others.

Just coming off Senator Forest's question about new homes and somewhat Senator Ross's question as well, there's also the provision for a GST rebate for major renovations, so a first-time homebuyer can buy a fixer-upper and not touch the foundation, interior or exterior walls, staircases or the roof, but it's still a major renovation, and they're eligible for that, yes?

Do you have any numbers as to how many Canadian first-time homebuyers would be eligible for that?

Mr. Mahabir: We can get back to you on those numbers if we have them.

Senator Cuzner: Thank you very much. The Government of Ontario has legislation ready to go, should Bill C-4 pass, matching the GST rebate. What kind of impact do you anticipate that would have on the market?

Mr. Jacques: As part of our modelling, as I mentioned in response to a question earlier, we're currently updating our Economic and Fiscal Outlook. Part of that is an outlook on the housing market. Something everybody in this room and watching online is familiar with is that, certainly, a major constraint around housing is the supply side, so even with additional demand-side stimulus or demand-side supports for people to actually buy their first home or trade in — sell their home and move into something larger — there appears to be a very real constraint on the system. So, even with additional reductions on the GST side and on the tax side that make housing potentially more affordable for certain groups of buyers, there's still going to be that very real constraint.

Senator Cuzner: I see this as one club in the bag with the tax deduction as well. You commented on going from 15% down to 14%. When we look at Canadians with low to modest incomes, is there any way your office is able to give a sense as to some of the measures that have been undertaken recently by the government that would have a greater impact and be specifically targeted to those lower-income Canadians? I know that we have Bill C-19 that's coming up, which should prove beneficial. The Canada Child Benefit is going back a little ways, but the child-care benefit, pharmacare, dental care — those programs are

[Français]

Le président : On n'a pas les chiffres exacts, parfait. Je m'excuse. Merci.

[Traduction]

Le sénateur Cuzner : C'est la première fois que je siège au Comité des finances. Vous avez tous été très accueillants. Merci, monsieur le président, et merci aux autres sénateurs.

Pour faire suite à la question du sénateur Forest sur les maisons neuves ainsi qu'à celle de la sénatrice Ross, il y a également un remboursement de la TPS pour les rénovations majeures. Ainsi, un premier acheteur peut acheter une maison à rénover, ne pas toucher aux fondations, aux murs intérieurs ou extérieurs, aux escaliers ou au toit, mais y faire des travaux majeurs, et il y sera admissible, n'est-ce pas?

Avez-vous des chiffres sur le nombre d'accédants à la propriété canadiens qui y seraient admissibles?

M. Mahabir : Nous pourrions vous revenir avec ces chiffres si nous les avons.

Le sénateur Cuzner : Merci beaucoup. Le gouvernement de l'Ontario a une loi déjà prête en vue d'assurer la concordance avec la réduction de la TPS si le projet de loi C-4 est adopté. Quelles seront selon vous les conséquences d'une telle mesure sur le marché?

M. Jacques : Comme je l'ai mentionné en réponse à une question précédente, dans le cadre de notre modélisation, nous sommes en train de mettre à jour nos perspectives économiques et financières, qui abordent notamment la perspective du marché de l'habitation. Ce que tout le monde ici présent et tous ceux qui nous regardent en ligne savent, c'est que l'offre est sans contredit une contrainte majeure en matière de logement, de sorte que même avec des mesures de stimulation supplémentaires ou des mesures de soutien du côté de la demande pour que les gens puissent acheter leur première maison ou vendre leur maison pour en acheter une autre plus grande, il semble y avoir une contrainte bien réelle dans le système. Donc, même avec des réductions supplémentaires de la TPS et des impôts qui rendent le logement potentiellement plus abordable pour certains groupes d'acheteurs, il y aura toujours cette contrainte très réelle.

Le sénateur Cuzner : Je crois qu'il s'agit d'un outil parmi d'autres, avec la déduction fiscale également. Vous avez parlé de passer de 15 % à 14 %. En ce qui concerne les Canadiens à revenu faible ou modeste, votre bureau est-il en mesure de donner une idée de certaines des mesures qui ont été prises récemment par le gouvernement et qui auraient une plus grande incidence et cibleraient précisément ce groupe de personnes? Je sais que nous aurons bientôt le projet de loi C-19, qui devrait s'avérer bénéfique. L'Allocation canadienne pour enfants remonte un peu loin, mais la prestation pour la garde d'enfants,

targeted at Canadians who continue to struggle from week to week. Would you be able to put a dollar figure on that, or do you have some kind of sense as to what the culmination of those programs would have brought, what kind of benefit they have brought to Canadians?

Mr. Jacques: It's a very good question, one we've answered in the past but not recently. We'd be happy to do the work. With a motion from the committee, we would be happy to circle back. To your point, something we have mentioned to the committee in the past is that it's always important to evaluate a specific initiative of the government. If you're looking at it in isolation, there's a risk you're going to miss the bigger picture of the overall impact of the policy initiative in the basket of policy initiatives, but with a motion from the committee, we'd be happy to undertake the work. I think it would be an interesting project.

Senator Cuzner: I'd appreciate that, if I'm still here. Thanks.

[Translation]

Senator Hébert: Mr. Jacques, you estimated the isolated cost of the proposed reduction in the marginal tax rate at \$64 billion. I would like to know whether this amount includes the cost of the offsetting tax credit.

[English]

Ms. Busby: That is just the effect of reducing the taxes paid. As you'll note, there's an income recovery, if you will, in that the value of the tax credits is also being reduced, and that's the \$35.7 billion, so the net cost of reducing the federal income tax bracket from 15% to 14% over that five-year period is \$28 billion. I hope that helps.

[Translation]

Senator Hébert: I understand that, but the offsetting tax credit comes at a cost. Is this cost factored into your estimates anywhere? How much does it amount to?

Govindadeva Bernier, Director, Budgetary Analysis, Office of the Parliamentary Budget Officer: Are you referring to what was added in Bill C-15 for those adversely affected?

Senator Hébert: Yes.

l'assurance-médicaments, l'assurance dentaire... Ces programmes ciblent les Canadiens qui continuent d'éprouver des difficultés de semaine en semaine. Seriez-vous en mesure de chiffrer cela, ou avez-vous une idée de ce que l'aboutissement de ces programmes aurait apporté, du genre d'avantages qu'ils ont apportés aux Canadiens?

M. Jacques : C'est une très bonne question, à laquelle nous avons déjà répondu par le passé, mais pas récemment. Nous serions heureux de faire le travail. Nous serions heureux de revenir témoigner devant le comité si une motion était présentée à cet effet. Pour répondre à votre question, nous avons déjà fait valoir au comité qu'il était toujours important d'évaluer les initiatives particulières du gouvernement. Si vous les examinez de façon isolée, vous risquez de passer à côté du portrait global de l'incidence d'une initiative stratégique dans le panier d'initiatives du même genre, mais avec une motion du comité, nous serions heureux d'entreprendre le travail. Je pense que ce serait un projet intéressant.

Le sénateur Cuzner : Je vous en serais reconnaissant, si je suis toujours ici. Merci.

[Français]

La sénatrice Hébert : Monsieur le directeur parlementaire du budget, vous avez estimé le coût isolé de la réduction proposée au taux marginal de l'impôt à 64 milliards de dollars. J'aimerais savoir si ce montant inclut le coût du crédit d'impôt compensatoire.

[Traduction]

Mme Busby : C'est simplement l'effet de la réduction des impôts payés. Comme vous le remarquerez, il y a un recouvrement du revenu, si vous voulez, en ce sens que la valeur des crédits d'impôt est également réduite, et ce sont les 35,7 milliards de dollars que nous avons évoqués, de sorte que le coût net de la réduction de la fourchette d'imposition fédérale de 15 à 14 % sur cette période de cinq ans est de 28 milliards de dollars. J'espère que cela vous aide.

[Français]

La sénatrice Hébert : Je comprends cela, mais le crédit d'impôt compensatoire comporte un coût. Ce dernier est-il pris en compte quelque part dans vos estimations? À combien se chiffre-t-il?

Govindadeva Bernier, directeur, Analyse budgétaire, Bureau du directeur parlementaire du budget : Parlez-vous de ce qui a été ajouté dans le projet de loi C-15 pour les personnes affectées négativement?

La sénatrice Hébert : Oui.

Mr. Bernier: We've not done an independent cost estimate ourselves, but the Department of Finance has estimated it at approximately \$10 million per year over five years. This is minimal in relation to the overall cost of the measure.

Senator Hébert: That's what I wanted to know. Thank you very much.

Still on the issue of reducing the tax rate for the lowest brackets, do you have any idea whether this will affect job offers? Increases and decreases in costs have economic repercussions. Has this been taken into account in the estimates?

Mr. Bernier: Yes. Currently, our office uses what is called elasticity, which is how we capture that response. We use about 10% for people in the first three tax brackets. For each one percentage point reduction in the tax rate, there will be a slightly higher increase in reported taxable income.

About two years ago, we reviewed what was done at the international level in other parliamentary budget offices and other independent tax institutions, because we used to get this question a lot: "Won't people respond more than that?" There is a lot of academic literature on how people respond. A clear consensus hasn't really emerged. However, people in the lowest income brackets generally respond less, because they have fewer adjustment opportunities. Someone with a very high income and investment income can always adjust their plans and decide whether or not to make capital gains. People with full-time jobs working 40 hours a week can hardly adjust their working hours.

The consensus among other international organizations that make cost estimates like us is to have either no response for low-income earners or a very low response. We are pretty much on the same level as the others. We did use this relatively low elasticity.

Senator Hébert: Thank you very much.

Following up on the question from Senator Ross, I understand that it's not your role or your mandate to propose measures to the government. However, I would be curious to know whether you plan to conduct a cost-benefit analysis or an analysis of the effectiveness of the various home ownership measures, including the one proposed here, compared with other home ownership measures in place across Canada. The government already has a tool kit that it uses.

M. Bernier : Nous n'avons pas fait d'estimation de coûts indépendante nous-mêmes, mais le ministère des Finances l'a estimé à environ 10 millions de dollars par année sur cinq ans. C'est minime par rapport au coût global de la mesure.

La sénatrice Hébert : C'est ce que je voulais savoir. Merci beaucoup.

Toujours sur la question de la réduction du taux d'imposition pour les paliers les plus bas, a-t-on une idée si cela influencera les offres de travail? Les augmentations et les diminutions de coûts ont des répercussions économiques. A-t-on tenu compte de cela dans les estimations?

M. Bernier : Oui. Actuellement, notre bureau utilise ce qu'on appelle une élasticité, donc la façon d'y répondre. On utilise environ 10 % pour les personnes qui sont dans les trois premières fourchettes d'imposition. Pour chaque réduction d'un point de pourcentage du taux d'imposition, on constatera une augmentation du revenu imposable déclaré un peu plus élevé.

Il y a environ deux ans, on a fait une revue de ce qui se faisait internationalement dans les autres directions parlementaires du budget et autres institutions fiscales indépendantes, parce qu'on se faisait beaucoup demander : « Est-ce que les personnes ne vont pas répondre plus que cela? » Il y a beaucoup de littérature académique sur la manière dont les gens répondent. Il n'y a pas nécessairement un consensus clair. Cependant, généralement, les personnes dans les plus faibles tranches de revenu ont moins de réponses, parce qu'ils ont moins de possibilités d'ajustement. Quelqu'un qui a de très hauts revenus et qui a des revenus de placement peut toujours réorganiser ses affaires et décider de réaliser des gains en capital ou non. Les personnes employées à temps plein travaillant 40 heures par semaine peuvent difficilement ajuster leurs heures de travail.

Le consensus à travers les autres organisations internationales qui font des estimations de coûts comme nous est soit de n'avoir aucune réponse pour les personnes à faible revenu ou une réponse très faible. On est pas mal dans le même niveau que les autres. On a utilisé cette élasticité quand même relativement faible.

La sénatrice Hébert : Merci beaucoup.

Dans la foulée de ce que la sénatrice Ross vous a demandé, je comprends que ce n'est pas votre rôle ni votre mandat de proposer des mesures au gouvernement. Par contre, je serais curieuse de savoir. Avez-vous prévu faire une analyse coûts-avantages ou une analyse de l'efficacité des différentes mesures d'accès à la propriété, dont celle proposée ici par rapport aux autres mesures d'accès à la propriété qui existent à l'échelle canadienne? Le gouvernement a déjà un coffre à outils qu'il utilise.

Mr. Jacques: Yes, there is an Auditor General of Canada who has their own specific assessment. That's their responsibility. As I said, it's always important to assess the impact of other Canadian government measures and other initiatives.

First, it's always important to have a historical impact to inform our consideration for our future forecasts. It's also always important not to evaluate an initiative in isolation. If there is an impact from other initiatives by the Government of Canada, and the provinces and territories, it's always important to have a sense of the impact of the entire basket of initiatives.

The answer is therefore no from a formal perspective, but in reality, with our modelling, the answer is yes.

However, we have not published a report. If the committee makes a request, we would be happy to publish new documents. It's simply a matter of resources in our office. We publish a lot of reports that are important for our analyses, but they're not necessarily of parliamentary interest. If there is something in our office that is of parliamentary interest, then absolutely, we will do the work for you.

[English]

Senator Galvez: Listening to your opening remarks about how the OECD is praising and supporting the workers of the PBO, I feel like I should ask you this question. I see your office as bringing us the information, costing, transparency, fiscal risk and accountability, and I would like to explore with you what would happen if the government gave broad discretionary authorities to ministers. In the previous panel, I asked about the impact of Part 5, Division 5 of Bill C-15, the amendment to the Red Tape Reduction Act, and I would like to frame it in the context of Bill C-4.

You depend on information about how ministers implement whatever policy they are promising. Here in Bill C-4, we have the amendments to the Income Tax Act, and the other one that is of interest to me is the amendment to the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act. Will these discretionary powers, which, in my opinion, are vague and broad, create challenges for your office in estimating the fiscal cost and long-term liabilities?

Mr. Jacques: The short answer to the question is maybe. The mandate of our office is to promote transparency for parliamentarians so that you're in a better position to do your job. Part of the key challenge, and the recurring theme over the past 20 years, has been the government not necessarily being

M. Jacques : Oui, il existe déjà une vérificatrice générale du Canada et une évaluation propre et précise. C'est sa responsabilité. Comme je l'ai dit, il est toujours important d'évaluer l'impact des autres mesures du gouvernement du Canada et des autres initiatives.

Premièrement, il est toujours important d'avoir un impact historique pour enrichir notre réflexion pour nos prévisions futures. Aussi, il est toujours essentiel d'éviter d'évaluer une initiative isolée. S'il y a un impact des autres initiatives du gouvernement du Canada, des provinces et des territoires, il est toujours important d'avoir un sens de l'impact du panier complet d'initiatives.

Donc, officiellement non, mais en réalité, avec notre modélisation, oui.

Cependant, nous n'avons pas publié de rapport. Suite à une demande du comité, nous serions heureux de publier de nouveaux documents. C'est simplement une question de ressources dans nos bureaux. Il y a beaucoup de travail que nous publions, car c'est important pour nos analyses, mais ce n'est pas d'intérêt parlementaire. S'il y a quelque chose dans notre bureau qui est d'intérêt parlementaire, alors absolument, nous allons faire le travail pour vous.

[Traduction]

La sénatrice Galvez : En écoutant votre déclaration préliminaire sur la façon dont l'OCDE appuie le personnel du directeur parlementaire du budget, j'ai l'impression que je devrais vous poser cette question. Je considère que votre bureau nous fournit des renseignements au sujet de l'établissement des coûts, de la transparence, du risque financier et de la reddition de comptes, et j'aimerais explorer avec vous ce qui se passerait si le gouvernement accordait de vastes pouvoirs discrétionnaires aux ministres. Au cours de la première heure de la réunion, j'ai posé une question sur l'incidence de la section 5 de la partie 5 du projet de loi C-15, la modification de la Loi sur la réduction de la paperasse, et j'aimerais la situer dans le contexte du projet de loi C-4.

Vous dépendez de l'information sur la façon dont les ministres mettent en œuvre les politiques qu'ils promettent. Ici, dans le projet de loi C-4, nous avons les modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu, et l'autre modification qui m'intéresse est celle à la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. Selon vous, est-ce que ces pouvoirs discrétionnaires — qui, à mon avis, sont vagues et vastes — vont créer des difficultés pour votre bureau dans l'estimation du coût fiscal et du passif à long terme?

M. Jacques : La réponse courte à la question est peut-être. Le mandat de notre bureau est de promouvoir la transparence pour les parlementaires afin que vous soyez mieux en mesure de faire votre travail. L'un des principaux défis — et le thème récurrent des 20 dernières années —, c'est que le gouvernement n'est pas

transparent, so not publishing all the data that is relevant. That's why there are close to 1,000 requests for information on our website. We're up to 993 at this point, notwithstanding all the information that they publish.

You were here last week. In my opening remarks, I thanked the committee for potentially convincing or cajoling Library and Archives Canada to comply with our information request. The more we have to chase departments and agencies in the government to share relevant information, the harder it is for us to promote transparency, and the harder it is for us to generate cost estimates and analysis that help you do your job.

We're following very carefully the administrative mechanism through which, if Bill C-15 goes into effect and these carve-outs are in place, and the powers of exemption are in place, they are going to be reported to Parliament and how easily we are going to be able to follow that.

Senator Galvez: Would you make a report on that specific subject if we asked you?

Mr. Jacques: We're a transparency organization. On that aspect of Bill C-15, it's close to the border line of our mandate. We can try to do what we can, but based on what is in the legislation, it does cause us concern. It causes the office concern regarding our ability to follow what the government plans on doing, when it plans on invoking exemptions and how those exemptions are going to be reported publicly, in a range of measures, because, of course, if we don't know when the exemptions are being invoked, it makes it challenging for us to actually incorporate that information into our economic and fiscal outlook, and the 50-plus other reports that we publish every year.

Senator Galvez: Thank you.

[Translation]

Senator Gignac: My colleagues have all asked excellent questions and covered the issues I intended to raise, so let's move on to another topic.

My question is somewhat related to the answers Senator Forest was trying to get from you. A measure like reducing the marginal tax rate, which affects all taxpayers, is very costly compared with the GST tax credit rebate. These are completely different measures.

How does Canada compare with other OECD countries in terms of taxation? Are we more progressive than the others?

nécessairement transparent, et ne publie pas toutes les données pertinentes. C'est pourquoi il y a près de 1 000 demandes d'information sur notre site Web. Nous en sommes à 993 en ce moment, malgré tous les renseignements qui sont publiés.

Vous étiez ici la semaine dernière. Dans ma déclaration préliminaire, j'ai remercié le comité d'avoir réussi à convaincre Bibliothèque et Archives Canada de se conformer à notre demande d'information. Plus nous devons traquer les ministères et les organismes du gouvernement pour qu'ils transmettent des informations pertinentes, plus il nous est difficile de promouvoir la transparence, et plus il nous est difficile de générer des estimations et des analyses de coûts qui vous aident à faire votre travail.

Nous suivons de très près le mécanisme administratif par lequel, si le projet de loi C-15 entre en vigueur et que ces exclusions sont en place, et que les pouvoirs d'exemption sont en place, les renseignements seront transmis au Parlement et avec quelle facilité nous serons en mesure de les suivre.

La sénatrice Galvez : Est-ce que vous produiriez un rapport sur ce sujet en particulier si l'on vous le demandait?

M. Jacques : Nous sommes une organisation axée sur la transparence. En ce qui concerne cet aspect du projet de loi C-15, on se rapproche de la limite de notre mandat. Nous pouvons essayer de faire de notre mieux, mais compte tenu de ce qui se trouve dans le projet de loi, cela nous préoccupe. Nous nous inquiétons de notre capacité de suivre ce que le gouvernement prévoit faire, le moment où il prévoit d'invoquer des exemptions et la façon dont ces exemptions seront rendues publiques, dans un éventail de mesures, parce que si nous ne savons pas quand les exemptions seront invoquées, il nous est difficile d'intégrer cette information dans nos perspectives économiques et financières, et dans les quelque 50 autres rapports que nous publions chaque année.

La sénatrice Galvez : Merci.

[Français]

Le sénateur Gignac : Mes collègues ont tous posé d'excellentes questions et couvert les questions que j'avais l'intention de poser, alors on va changer le sujet.

Ma question est quelque peu en lien avec les réponses que le sénateur Forest a tenté d'obtenir de votre côté. Lorsque l'on prend une mesure comme réduire le taux marginal d'imposition, qui affecte tous les contribuables, c'est une mesure très coûteuse par rapport à celle du rabais du crédit d'impôt pour TPS. Ce sont des mesures complètement différentes.

Comment comparer le Canada en matière d'imposition par rapport aux pays de l'OCDE? Sommes-nous plus progressifs que

How is Canada faring when it comes to low- and middle-income groups? Could you elaborate a little on that?

Mr. Jacques: Unfortunately, I don't have those numbers at my disposal. However, we can evaluate the OECD numbers and prepare a response for the committee.

Senator Gignac: Perhaps you could just give us an indication.

Let us move on to another topic. With regard to the GST rebate for first-time homebuyers, your report published on June 11 makes no mention of provincial distribution. House prices in Rimouski are very different from those in Toronto or Vancouver.

Do you believe that \$1 million or less covers all new homes for first-time homebuyers? Conversely, is there some kind of regional redistribution, because the cost is different? Is it possible to estimate this cost by province, since the savings are much higher in Quebec than they may be in British Columbia or Ontario?

[English]

Mr. Mahabir: Thank you for the question.

The prices were adjusted based on a distribution of prices throughout Canada. We use 17 municipalities. We don't have data province by province, but we did look at prices throughout Canada to adjust the prices.

In our model, the average price is around \$540,000 for the average beneficiary, so it is an average benefit of \$26,000 to \$27,000.

[Translation]

Senator Gignac: That's the average price based on the 17 municipalities.

Normally, new homes are smaller. First-time homebuyers buy them, as compared with wealthier people. Can we say that virtually 100% of new homebuyers across Canada will benefit from this? Would that be your calculation? Okay.

[English]

Senator Pate: Thank you for being here. Thank you to the committee, as well. I miss being on the committee, so it's nice to be back.

les autres? Comment cela se situe, surtout pour les classes à revenu faible et moyen? Pourriez-vous élaborer un petit peu là-dessus?

M. Jacques : Malheureusement, je n'ai pas ces chiffres à ma disposition. Toutefois, nous pouvons évaluer ceux de l'OCDE et préparer une réponse pour le comité.

Le sénateur Gignac : Peut-être juste nous l'indiquer à ce sujet.

Allons maintenant sur un autre sujet. En ce qui concerne le remboursement de la TPS pour les acheteurs d'une première habitation, dans votre rapport publié le 11 juin dernier, il n'y a rien en matière de répartition provinciale. Le prix des maisons est fort différent à Rimouski qu'à Toronto ou qu'à Vancouver.

Dites-vous qu'un montant d'un million de dollars et moins couvre l'ensemble des maisons neuves pour les acheteurs d'une première habitation? Ou y a-t-il une espèce de redistribution régionale, parce que le coût est différent? Est-ce possible d'estimer ce coût par province, puisque les économies sont beaucoup plus élevées au Québec que cela peut être le cas en Colombie-Britannique ou en Ontario?

[Traduction]

M. Mahabir : Je vous remercie pour votre question.

Les prix ont été établis en fonction de la distribution des prix dans l'ensemble du Canada. Nous tenons compte de 17 municipalités. Nous n'avons pas de données par province, mais nous avons examiné les prix dans l'ensemble du Canada afin de les ajuster.

Selon notre modèle, le prix moyen est d'environ 540 000 \$; c'est donc un remboursement moyen de 26 000 à 27 000 \$

[Français]

Le sénateur Gignac : C'est le prix moyen des 17 recensements métropolitains.

Habituellement, les maisons neuves sont de moins grosses maisons. Les acheteurs d'une première habitation les achètent, comparativement aux gens les plus fortunés. Peut-on dire que pratiquement 100 % des acheteurs de maisons neuves à travers le Canada bénéficieront de cela? Ce serait bien votre calcul? D'accord.

[Traduction]

La sénatrice Pate : Je vous remercie de votre présence. Je remercie également le comité. Je m'ennuie d'y siéger, alors je suis heureuse d'être de retour.

I'm conscious of the way you've responded to some of my colleagues on this, and given that the provisions we are studying were meant to be looking at those who are least likely to be able to afford costs of living, and given the links we know to extremism and some of the other issues the Prime Minister and the government have indicated they want to address, I'm conscious of you saying that you're not — I think the term you used was — the assessment office. But the Office of the Parliamentary Budget Officer, historically, has done things like assemble — in a situation where there may be tangential issues, and in this case, the stated objective doesn't seem to fit exactly with what the provisions are. Predecessors in your office have brought in others and have done comparative analysis. I'm most familiar with it when it comes to the criminal-legal context. They have then been able to provide a transparent assessment of how the objectives are met by the relative provisions.

Are those the kinds of things you see you can still be doing, or are those the kinds of things that you see would be a challenge, in this moment, to be providing?

My second question is if it would be possible to have that kind of analysis. You've done other analyses of other kinds of economic interventions that might benefit the very people who are being left behind, who won't be impacted by these provisions and who are now well below the poverty line — in deep poverty, some of them. Would you be able to provide some of those kinds of commentaries?

Mr. Jacques: Yes, it's part of the mandate. Yes, we have the technical capacity to do the work.

The mandate of the office, as I interpret it, is not to put options on the table. The mandate of the Office of the Parliamentary Budget Officer is not to propose; it's to take proposals from parliamentarians, cost them, analyze them and then return them to parliamentarians to have a policy debate.

Otherwise, if there's a proposal from parliamentarians and a motion from the committee to undertake comparative analysis among alternate proposals, then, certainly, we can do that work.

Senator Pate: How often does the Department of Finance, the Treasury Board or others consult with you about potential options that you may be familiar with — whether within Canada or internationally — that they could be looking at in terms of meeting their policy objectives?

Mr. Jacques: I would say rarely, and the only time it does happen is after an election campaign.

As members of the committee are aware, one of the mandates of the office is to help political parties with the costing of their election promises. During the last election campaign, it was over

Je suis consciente de la façon dont vous avez répondu à certains de mes collègues à ce sujet, et étant donné que les dispositions que nous étudions étaient censées viser ceux qui sont le moins susceptibles de pouvoir s'adapter au coût de la vie, et compte tenu des liens que nous connaissons avec l'extrémisme et de certains des autres problèmes que le premier ministre et le gouvernement ont indiqué vouloir régler, je suis consciente que vous dites que vous n'êtes pas le bureau des évaluations... Je crois que ce sont les mots que vous avez utilisés. Mais, par le passé, le Bureau du directeur parlementaire du budget a pris certaines mesures comme rassembler... Dans une situation où il peut y avoir des problèmes accessoires, et dans ce cas, l'objectif déclaré ne semble pas correspondre exactement à ce que sont les dispositions. Les prédécesseurs de votre bureau ont fait des analyses comparatives à cet égard. C'est le contexte criminel et juridique que je connais le mieux. Ils ont ensuite été en mesure de fournir une évaluation transparente de la façon dont les dispositions relatives permettent d'atteindre les objectifs.

Selon vous, est-ce le genre de choses que vous pouvez encore faire, ou est-ce qu'il serait difficile, en ce moment, de fournir de tels renseignements?

Ma deuxième question est la suivante : serait-il possible d'obtenir ce genre d'analyse? Vous avez fait d'autres analyses, d'autres types d'interventions économiques qui pourraient profiter aux personnes qui sont laissées pour compte, qui ne seront pas touchées par ces dispositions et qui sont maintenant bien en deçà du seuil de pauvreté... Dans une grande pauvreté, dans certains cas. Seriez-vous en mesure de fournir ces types de commentaires?

M. Jacques : Oui, cela fait partie du mandat. Oui, nous avons la capacité technique de faire le travail.

Selon mon interprétation, le mandat du bureau n'est pas de présenter des options ou de faire des suggestions. Il consiste à prendre les propositions des parlementaires, à en évaluer le coût, à les analyser et à les renvoyer aux parlementaires pour qu'ils en débattent.

S'il y a une proposition des parlementaires et une motion du comité pour entreprendre une analyse comparative des autres propositions, nous pourrions certainement faire le travail.

La sénatrice Pate : À quelle fréquence le ministère des Finances, le Conseil du Trésor ou d'autres vous consultent-ils au sujet de certaines possibilités — que ce soit au Canada ou à l'étranger — qu'ils pourraient examiner pour atteindre leurs objectifs stratégiques?

M. Jacques : Je dirais que c'est rarement le cas, et le seul moment où cela se produit, c'est après une campagne électorale.

Comme les membres du comité le savent, l'un des mandats du bureau est d'aider les partis politiques à établir le coût de leurs promesses électorales. Au cours de la dernière campagne

100 items that five political parties submitted to us, many of which ended up on our website. Because we and the Parliamentary Budget Officer are taking the first pass on what is ending up in platforms, once a government is elected, the public service is very interested in what the newly formed government had in mind when they sat down with us and asked us to actually cost those proposals.

In the previous election — not in 2025, but in 2021 — we did work for the NDP on the dental benefit, and as part of the negotiations between the NDP and the previous government, we were consulted quite extensively on the work that we had done for the NDP — at the request of the NDP — to sit down with the government to ensure that what the government had in mind for Canada's new national dental care program was consistent with what the NDP had costed by the Office of the Parliamentary Budget Officer.

Outside of the immediate election campaign, it's very rare.

Senator Pate: You talked about the fact that this committee asked for information from the Library and Archives Canada. In my experience with your office — and your office has been extremely helpful in a lot of respects — there are very few powers that your office has to compel government departments to provide the information you sometimes need.

Could you comment on whether there would be any benefit to — whether it's this committee or another parliamentary committee — pushing for that kind of information and how you would see that mechanism working, because it seems to be a bit hit-and-miss? If the question is asked, and the information is discovered, then it can be requested and supported. Otherwise, it seems to be a bit of a vacuum in terms of your ability to get the information you need sometimes.

Mr. Jacques: I would agree with your characterization. I think the only legislative power that we have in the Parliament of Canada Act to compel departments to share information is the fear — and, most notably, last week is an example — of this committee passing a motion and compelling departments to share the information.

In the fall, we did refer another matter around denial of information access to the Speakers of the House and the Senate, and one of the things — I believe there are ongoing discussions between ourselves and the Speaker's office in the Senate — we would dearly love to see is a formal administrative process through which we can simply send correspondence to the chair of this committee, and this committee can simply act on it, as opposed to going through a more convoluted process and us needing to appear at committee.

électorale, plus de 100 éléments nous ont été soumis par cinq partis politiques, et bon nombre d'entre eux se sont retrouvés sur notre site Web. Étant donné que le directeur parlementaire du budget et nous sommes les premiers à examiner ce qui se retrouve dans les programmes, une fois qu'un gouvernement est élu, la fonction publique s'intéresse beaucoup à ce que le gouvernement nouvellement formé avait en tête lorsqu'il s'est assis avec nous et nous a demandé d'évaluer le coût de ces propositions.

Lors des élections précédentes — pas celles de 2025, mais en 2021 —, nous avons travaillé pour le NPD sur la prestation dentaire, et dans le cadre des négociations entre le NPD et le gouvernement précédent, nous avons été largement consultés sur le travail que nous avons fait pour le parti — à sa demande — afin de veiller à ce que les idées du gouvernement pour le nouveau programme national de soins dentaires du Canada soient conformes à ce que le NPD avait chiffré par l'entremise du Bureau du directeur parlementaire du budget.

En dehors de la campagne électorale immédiate, c'est très rare.

La sénatrice Pate : Vous avez dit que le comité avait demandé des renseignements à Bibliothèque et Archives Canada. D'après mon expérience avec votre bureau — qui a été extrêmement utile à bien des égards —, je comprends que vous avez très peu de pouvoirs pour obliger les ministères à fournir les renseignements dont vous avez parfois besoin.

Croyez-vous qu'il serait bénéfique que notre comité ou un autre comité parlementaire fasse pression pour obtenir ce genre d'information? Comment ce mécanisme fonctionnerait-il? Car il semble que ce soit un peu aléatoire. Si la question est posée et que l'information est découverte, alors on peut faire la demande et l'appuyer. Autrement, il semble y avoir un certain vide en ce qui concerne votre capacité d'obtenir l'information dont vous avez besoin.

M. Jacques : Vous décrivez bien la situation. Je pense que le seul pouvoir législatif que nous avons en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada pour obliger les ministères à communiquer des renseignements, c'est la crainte — et ce qui s'est passé la semaine dernière est un bon exemple à cet égard — que le comité adopte une motion et force les ministères à communiquer l'information.

À l'automne, nous avons renvoyé une autre question concernant le refus d'accès à l'information aux Présidents de la Chambre et du Sénat, et l'une des choses que nous aimerions beaucoup voir — je crois qu'il y a des discussions en cours entre notre bureau et celui du Président du Sénat à ce sujet —, c'est un processus administratif officiel par lequel nous pourrions simplement transmettre de la correspondance au président du comité et le comité pourrait simplement agir en conséquence, au lieu de passer par un processus plus alambiqué et de devoir comparaître devant un comité.

I think there's a benefit in that if for no other reason than that it will allow this committee to take a step back and reflect upon whether the government has a good case for not sharing this information with the Office of the Parliamentary Budget Officer. Is it actually essential?

I have a vision of this committee, potentially, acting as more of a neutral and impartial arbiter, and I also think that this committee could operate fairly quickly and efficiently to build consensus, especially around confidential information.

We can avoid situations that happen — for example, in the fall — where we send in an information request to government departments around the \$60 billion in cuts and 40,000 planned layoffs in the federal public service, and we receive a response from the public service saying, “Legally, we have to give you the information. It's part of your mandate, and you should be analyzing it, and it's pertinent to parliamentarians, but we're not going to give it to you now.”

I guess they didn't read the Parliament of Canada Act, or they just don't have the same respect for it as I do, and it would avoid that situation where — in that specific instance, it went through the House of Commons, was referred to a committee, and it got a little bit spicier.

For myself, to the extent to which we can avoid the same friction that occurred in the past — and having been with the office since the beginning and thinking of the first Parliamentary Budget Officer bypassing Parliament, going through the media and taking the government to court — we can bypass that, and this committee can potentially be a forum to sit down and work out those differences between an agent of Parliament and the public service. I think it's a much better way of going about things.

[Translation]

The Chair: Thank you for the suggestion.

I have a comment for you, and I'd like to hear thoughts. I was reading Bill C-4. Obviously, the title includes the term “affordability measures.” Reducing the marginal tax rate on the first personal income tax bracket will benefit the middle class. People who do not pay taxes will not benefit. A look at the new definition of a first-time homebuyer in the Excise Tax Act provided for in Bill C-4 shows that it covers anyone who has not owned a home for at least four years. This means that many people fall under this definition. It even includes people who have saved a lot of money. The goal is to promote economic development and boost the economy and construction, rather than promote affordability. There is still the issue of the carbon tax, which is a bit complex. It will help businesses because it will eliminate a cost of production and affect wealth distribution

Je pense qu'il y a un avantage à cela, ne serait-ce que pour permettre au comité de prendre du recul et de se demander si le gouvernement a de bonnes raisons pour ne pas communiquer certains renseignements au Bureau du directeur parlementaire du budget. Est-ce vraiment essentiel?

J'ai une vision pour le comité, qui pourrait agir comme un arbitre neutre et impartial, et je pense aussi qu'il pourrait travailler assez rapidement et efficacement pour parvenir à un consensus, surtout en ce qui concerne les renseignements confidentiels.

Nous pouvons éviter des situations comme celle qui s'est produite à l'automne où nous avons envoyé une demande d'information aux ministères au sujet des compressions de 60 milliards de dollars et des 40 000 mises à pied prévues dans la fonction publique fédérale, et nous avons reçu une réponse de la part de la fonction publique disant que légalement, elle devait fournir l'information, que cela faisait partie de notre mandat et que nous devrions l'analyser, que c'était pertinent pour les parlementaires, mais qu'elle n'allait pas nous la transmettre.

Je suppose que ceux qui nous ont répondu n'avaient pas lu la Loi sur le Parlement du Canada ou qu'ils n'ont tout simplement pas le même respect que moi à son égard, et cela éviterait une situation où... Dans ce cas précis, la question est passée par la Chambre des communes, a été renvoyée à un comité, et la situation s'est quelque peu corsée.

En ce qui me concerne, dans la mesure où nous pouvons éviter les frictions qui se sont produites par le passé — et comme je suis au bureau depuis le début et que j'ai vu le premier directeur parlementaire du budget contourner le Parlement, passer par les médias et poursuivre le gouvernement en justice —, nous pouvons éviter de telles situations, et le comité pourrait être une tribune permettant de discuter et de régler ces différends entre un agent du Parlement et la fonction publique. Je pense que c'est une bien meilleure façon de procéder.

[Français]

Le président : Je vous remercie de la suggestion.

J'ai un commentaire pour vous. J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Je lisais le projet de loi C-4. Évidemment, dans son titre, on retrouve les mots « mesures d'abordabilité ». Réduire le taux d'imposition marginal de la première tranche de revenu des particuliers bénéficiera à la classe moyenne. Les gens qui ne paient pas d'impôt n'auront pas de bénéfices. Lorsque l'on analyse la nouvelle définition d'un acheteur d'une première habitation de la Loi sur la taxe d'accise prévue au projet de loi C-4, cela inclut toute personne qui n'a pas été propriétaire d'une résidence pendant au moins quatre ans. Cela fait en sorte que plusieurs personnes peuvent entrer dans cette définition. Cela comprend même des gens qui ont accumulé beaucoup d'argent. L'objectif est de faire du développement économique et de favoriser l'économie et le développement de la construction

by removing the distribution of the charge. Inflation was being created, with support for its spread, but other forms of inflation were also being introduced to keep the money circulating. Basically, it seems to me that the goal is much more about economic development to boost construction and reduce costs for businesses than affordability in the broad sense. Have I interpreted this correctly?

Mr. Jacques: I'll reserve my judgment for now, until we have completed the analysis proposed by your colleague Senator Cuzner.

The Chair: Perfect. We will prepare the motions. We have taken note of that. Other motions have emerged from previous meetings. We will share them with you at the next meeting and we will address them, because several of them concern you, particularly requests for studies. We will forward them to you in the next few days.

Congratulations on the OECD study and the report. We are very proud to be world leaders in transparency and to have staff or an office like yours. Canada is very proud of its rule of law and democratic institutions. Clearly, you are helping to improve them. Congratulations and keep up the excellent work. Thank you.

(The committee adjourned.)

plutôt que de favoriser l'abordabilité. Il y a toujours la question de la taxe sur le carbone qui est un peu complexe. Elle aidera les entreprises, car elle enlèvera un coût de production et une distribution de la richesse en retirant la distribution de la redevance. On créait de l'inflation et l'on aidait à en distribuer, mais on en créait d'autres pour faire rouler cet argent. En gros, l'objectif me semble beaucoup plus être du développement économique afin de favoriser la construction et de réduire les coûts pour les entreprises plutôt que l'abordabilité dans son sens large. Ai-je bien interprété?

M. Jacques : Pour l'instant, je n'émettrai pas d'opinion jusqu'à ce que nous ayons complété l'analyse proposée par votre collègue le sénateur Cuzner.

Le président : Parfait. Nous allons préparer les motions; nous les avons prises en note. Nous en avons d'autres qui sont ressorties d'autres rencontres précédentes. Nous allons les partager avec vous lors de la prochaine rencontre et nous allons les traiter, car il y en a plusieurs qui vous touchent, en particulier des demandes d'études. Nous allons vous faire parvenir cela dans les prochains jours.

Félicitations pour l'étude de l'OCDE et pour le rapport. Nous sommes très fiers d'être des leaders dans le monde au chapitre de la transparence et d'avoir du personnel ou un bureau comme le vôtre. Le Canada est très fier de son État de droit et de ses institutions démocratiques. Manifestement, vous aidez à les améliorer. Félicitations et continuez votre excellent travail. Merci.

(La séance est levée.)
